



## SM le Roi adresse un message de condoléances au Président allemand suite au décès de M. Horst Köhler

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de condoléances au Président de la République fédérale d'Allemagne, M. Frank-Walter Steinmeier, suite au décès de l'ancien président allemand et ancien directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Horst Köhler.

Dans ce message, le Souverain affirme avoir été profondément attristé par le décès de M. Köhler, soulignant que le Royaume du Maroc rend hommage à la mémoire du défunt, qui a également occupé le poste d'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara marocain.

En cette triste circonstance, Sa Majesté le Roi exprime à M. Steinmeier, ainsi qu'à la famille du défunt et au peuple allemand, Ses sincères condoléances et Sa profonde sympathie.

[www.libe.ma](http://www.libe.ma)

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10429

Mercredi 5 Février 2025

*Le vaccin contre la méningite se fait désespérément désirer*

## Futurs pèlerins alarmés

*Les demandeurs affluant des quatre coins du pays*

*L'Institut Pasteur pris d'assaut*



*Au mépris des droits les plus élémentaires de la classe ouvrière*

La majorité numérique s'entête à passer son projet de loi affectant le droit de grève

*Le mot d'ordre qui a prévalu lors des travaux du Congrès provincial de la FDT tenu à Khouribga*

# L'action syndicale, locomotive du développement et levier social pour remporter le défi de l'avenir

## Actualité



**D**ans le cadre d'une vision globale réitérant l'importance cruciale du rôle des organisations syndicales dans le paysage politique et socioéconomique du pays et du processus de restructuration et de renouvellement des élites et après la première étape ayant concerné la ville d'El Jadida, la Fédération démocratique du travail (FDT) a tenu récemment le Congrès provincial de Khouribga sous la devise « L'action syndicale, locomotive du développement et levier social pour remporter le défi de l'avenir ».

Dans une allocution inaugurale de cette étape organisationnelle, le secrétaire général de la Fédération, Youssef Aïdi, a indiqué que « nous nous adressons, aujourd'hui, à l'avenir pour revisiter le passé à travers une lecture critique et nous affirmons que notre situation, étant en dehors de la représentativité, relève quelque peu d'une responsabilité collective... C'est que nous assumons collectivement la responsabilité de cet état de choses face à nos militants ».

Le responsable syndical a ajouté que la Fédération démocratique du travail se heurte à l'exclusion sur fond de considérations politiques (...), tout en affirmant que la centrale n'est pas un syndicat partisan bien que les composantes de ses différentes structures soient affiliées à l'Union socialiste des forces populaires. D'ailleurs, a-t-il souligné, la FDT n'a jamais été hermétique devant les autres courants politiques qui se déploient en son sein de même que face aux indépendants.

« C'est un syndicat de tous les Marocains avec toutes leurs couleurs et appartenances politiques et nous visons le renforcement de toutes les organisations sectorielles et nationales et la restauration de nos relations avec le parti (l'USFP N.D.L.R) », a-t-il clamé, en mettant en avant que la FDT s'appuie sur des considérations claires et une grande ambition tendant à élever la centrale par le biais d'une participation collective et occupe une place avancée dans le secteur public, mais « nous nous retrouvons exclus du dialogue

social en dépit de notre importante présence dans les secteurs de la justice, de l'enseignement, de la jeunesse et du sport », a-t-il fustigé.

Le secrétaire général de la FDT a, par ailleurs, mis l'accent sur l'impératif d'une grande secousse du déploiement de l'action syndicale, en développant que le paysage syndical ne devrait pas continuer dans la configuration actuelle alors que l'Etat a consenti de gros efforts destinés à régler et encadrer la scène politique (en négligeant hélas l'action syndicale). Il a déploré que certaines directions syndicales, bien qu'ayant atteint l'âge de la retraite depuis dix ans, continuent de chapeauter l'action des centrales syndicales de la place.

D'autre part, Youssef Aïdi a abordé, dans cette même veine, les subventions accordées aux syndicats en réclamant que les services de l'Etat soient intransigeants quant au contrôle et à leur utilisation...

Le responsable syndical a rapporté, par la suite, que la FDT, lorsqu'elle a été conviée

au dialogue autour du projet de loi de grève a clairement mis en avant une revendication pertinente et cruciale, à savoir la discussion de la loi des syndicats du fait que lorsque la FDT évoque cette législation, par ailleurs capitale, celle-ci était considérée comme un « tabou » alors qu'elle est une grande priorité car l'on ne peut débattre de la logique de la loi de grève et des modalités de sa pratique en l'absence des syndicats, syndicats s'activant en marge de la loi (...)

Et de conclure que l'allié politique de la FDT est bien l'Union socialiste des forces populaires. Mais « nous n'avons jamais à faire de la FDT un syndicat partisan ou un syndicat de partisans mais nous nous considérons comme des alliés objectifs et stratégiques du parti des forces populaires, et c'est une alliance dont nous sommes fiers car lors d'étapes de notre processus organisationnel, on a tenté de nous exclure et c'est l'USFP qui s'est dressé à nos côtés en faveur de notre présence ... », a-t-il proclamé (...)

Pour sa part, Noureddine Zoubdi, secrétaire régional de l'USFP à Khouribga a souligné, dans son intervention circonstancielle, que « notre présence aujourd'hui à cet événement intervient dans le contexte de la nécessité de la consolidation de l'unité et du militantisme commun en faveur de l'amélioration de la situation des travailleurs et de leurs droits légitimes, cette catégorie sociale étant le pilier principal de l'entreprise de la réalisation de la justice sociale et du développement durable ».

D'autre part, à l'issue des travaux de cette étape organisationnelle, puisant son importance dans l'histoire de la lutte syndicale des travailleurs de la province de Khouribga, réputée comme l'une des plus grandes zones de phosphates au Maroc, un hommage très appuyé a été rendu à nombre de militants syndicalistes connus pour leur militantisme syndical à toute épreuve...

**Rachid Meftah**

*Le vaccin contre la méningite se fait désespérément désirer*

# Futurs pèlerins alarmés

## *Les demandeurs affluant des quatre coins du pays*

### *L'Institut Pasteur pris d'assaut*



Un climat de confusion et de frustration s'est emparé des pèlerins marocains souhaitant accomplir la Omra, alors que l'Arabie Saoudite a imposé cette année la vaccination obligatoire contre la méningite. Entre files d'attente interminables, pénurie de vaccins et manque de communication des autorités, le système sanitaire marocain peine à répondre à l'afflux de demandeurs.

En effet, l'annonce par l'Arabie Saoudite de l'instauration d'une obligation vaccinale pour les voyageurs, et en particulier pour les pèlerins de la Omra et du Hajj, a eu l'effet d'un électrochoc. Désormais, tout individu âgé de deux ans et plus doit impérativement présenter un certificat attestant d'une vaccination contre la méningite, le vaccin méningococcique tétravalent étant requis au moins dix jours avant le départ.

L'objectif de cette mesure est clair : prévenir la propagation de maladies infectieuses dans un contexte de rassemblements de masse où la transmission peut être fulgurante. Avec plusieurs millions de pèlerins convergeant chaque année vers La Mecque, la menace épidémique est bien réelle. L'Arabie Saoudite, ayant tiré les leçons des épidémies passées, entend éviter à tout prix un scénario similaire. Mais si cette décision est justifiée d'un point de vue épidémiologique, sa mise en application au Maroc s'est transformée en un véritable parcours du combattant pour les pèlerins.

Dès l'officialisation de la mesure, une vague de panique s'est emparée des pèlerins

marocains. Désireux de respecter les nouvelles exigences sanitaires, des milliers de personnes se sont précipitées vers les pharmacies et les centres de vaccination. L'Institut Pasteur de Casablanca, unique établissement habilité à délivrer le certificat de vaccination après l'injection, a rapidement été submergé.

Des scènes de chaos se sont déroulées aux portes de l'établissement: files d'attente interminables, tensions entre patients et personnel soignant, et surtout une cruelle désillusion pour nombre d'entre eux qui, après une nuit entière d'attente, ont appris que les stocks étaient déjà épuisés.

En cause, une anticipation insuffisante des autorités sanitaires marocaines. Si le ministère de la Santé avait précisé dans un communiqué daté du 25 janvier que le vaccin était disponible en pharmacie et dans certains centres de santé agréés, la réalité du terrain a démenti ces assurances. Dès le lendemain, les stocks de vaccins ont fondu à une vitesse fulgurante, laissant sur le carreau des centaines de pèlerins désespérés.

Cette gestion chaotique pose une question de fond : comment un tel manque de prévoyance a-t-il pu avoir lieu ? La décision saoudienne n'a pas été prise du jour au lendemain, et pourtant, aucune logistique adéquate ne semble avoir été mise en place pour absorber l'énorme demande. Pour les pèlerins, le constat est amer. Ceux qui devaient partir dans les prochains jours voient leur voyage suspendu à la disponibilité du vaccin, un élément hors de leur contrôle. Une situation qui soulève des frustrations légitimes, d'autant

plus que la Omra revêt une dimension spirituelle et émotionnelle forte pour les croyants. Pour beaucoup, il s'agit d'un projet de vie, mûri depuis des années et nécessitant des sacrifices financiers importants.

Faute de doses suffisantes, certains pèlerins envisagent déjà de reporter leur voyage, tandis que d'autres tentent de se procurer le précieux vaccin à l'étranger, à des prix exorbitants. Une situation qui ouvre la porte aux spéculations et au marché noir, un phénomène déjà observé lors de précédentes pénuries de médicaments et de vaccins.

Ce fiasco met en lumière un problème chronique au Maroc : l'incapacité du système de santé à gérer efficacement des afflux massifs et soudains de patients. «La tâche de l'Institut Pasteur est devenue une mission impossible», confient certains du personnel de l'Institut. «Nous nous retrouvons en première ligne face à une situation qui aurait pu être évitée avec plus de prévoyance et une meilleure planification de la part des autorités sanitaires», estiment-ils. «Le manque de dispositions préalables nous expose, tout comme les citoyens, à une pression intenable», regrettent nos interlocuteurs. Selon eux, «l'absence d'un système de précommande de vaccins, la communication tardive avec les citoyens et la centralisation excessive de la vaccination sont les principales causes du chaos observé ces derniers jours».

«Si la répartition des points de vaccination avait été mieux pensée et si nous avions reçu les quantités nécessaires à temps, cette pagaille n'aurait jamais eu lieu et on aurait pu

éviter que l'Institut Pasteur ne se transforme en un champ de bataille», déplore un autre soignant. Et d'ajouter : «Les pèlerins sont dans l'angoisse, et nous, nous sommes démunis face à leur détresse». «Nous avons, en effet, été placés devant le fait accompli, sans aucun moyen de faire face à cet afflux massif», poursuit-il. Et de préciser: «Chaque jour, nous devons gérer des centaines de personnes, exténuées et inquiètes, qui attendent des heures pour apprendre que les doses sont déjà épuisées». «C'est une situation humanitaire et professionnellement insoutenable», conclut-il.

Pour de nombreux experts en analyse des systèmes de santé, plusieurs mesures d'urgence s'imposent pour éviter ce genre de crise à l'avenir. Tout d'abord, un réapprovisionnement rapide en vaccins est indispensable afin d'éviter que les pèlerins ne soient contraints d'annuler leur voyage. Ensuite, une meilleure régulation de la distribution du vaccin est primordiale. Plutôt que de centraliser la vaccination uniquement à l'Institut Pasteur, il serait pertinent d'étendre l'administration à un plus grand nombre de centres de santé et d'hôpitaux publics, réduisant ainsi la pression sur un seul établissement. Enfin, une refonte globale du système de gestion des campagnes vaccinales s'avère nécessaire. L'anticipation des besoins, la mise en place d'une plateforme numérique de prise de rendez-vous pour éviter les files d'attente interminables, ainsi qu'un suivi en temps réel des stocks pourraient prévenir des situations similaires à l'avenir.

Mehdi Ouassat

*Au mépris des droits les plus élémentaires de la classe ouvrière*

# La majorité numérique s'entête à passer son projet de loi affectant le droit de grève



Le gouvernement a une nouvelle fois fait preuve d'aveuglement politique. Abusant de sa majorité numérique, il a fait passer, lors d'une séance législative tenue lundi dernier, le projet de loi organique n° 97.15 fixant les conditions et les modalités d'exercice du droit de grève, tel qu'il a été modifié, et ce malgré la farouche opposition de la quasi totalité des centrales syndicales dont notamment la Fédération démocratique du travail (FDT) et des principaux partis de l'opposition, à leur tête l'USFP, l'un des fondateurs du Front pour la défense du droit de grève.

Le Groupe socialiste-Opposition itihadie à la Chambre des conseillers a voté contre ce projet de loi organique, tout comme le groupement parlementaire de la Confédération démocratique du travail (CDT) et les deux conseillers de l'Union nationale du travail au Maroc, tandis que les membres du groupe de l'Union marocaine du travail (UMT) n'ont pas pris part au vote en signe de protestation contre la version actuelle dudit projet de loi.

Le Groupe socialiste-Opposition itihadie a souligné que la mouture actuelle de la loi organique sur la grève "soulève de multiples problématiques fondamentales affectant la nature même de ce droit et son exercice effectif", considérant que ce projet de loi concerne uniquement les salariés sou-

mis à la législation du travail et de la fonction publique, faisant fi de la réalité du marché du travail, lequel est marqué par une forte proportion du travail informel et la multiplicité des catégories professionnelles.

Par ailleurs, la CDT a critiqué ce qu'elle considère comme une "restriction" au droit constitutionnel et universel à la grève, tandis que l'UNTAM a estimé que le gouvernement "a privilégié la logique de la majorité numérique" dans l'examen du projet de loi sur la grève.

Il convient de rappeler que lors de cette séance, il a été procédé à la présentation du rapport de la Commission de l'éducation, des affaires culturelles et sociales qui a fait état de 218 amendements proposés par les groupes et groupements parlementaires ainsi que par des conseillers non affiliés. S'y ajoutent des propositions présentées par le gouvernement lors de la réunion de la Commission consacrée à l'examen et au vote dudit projet, portant à 247 le nombre total des amendements soumis.

Selon ce rapport, les amendements se répartissent comme suit : 29 proposés par le gouvernement, 13 par les groupes de la majorité et le Groupe constitutionnel démocratique et social, 31 par le Groupe Haraki, 30 par le Groupe de l'Union générale des travailleurs au Maroc (UGTM), 24 par le Groupe socialiste-Opposition itihadie,

42 par le Groupe de l'UMT, 33 par le Groupe de la Confédération démocratique du travail (CDT) et 28 par les députés conseillers de l'UNTAM.

Pour rappel, en novembre dernier, l'USFP a exprimé son opposition à ce projet de loi organique liberticide. En effet, Driss Lachgar a plaidé, lors du 8ème Congrès national du Syndicat démocratique des phosphates affilié à la FDT, pour une approche équilibrée et respectueuse des droits des travailleurs. « Sans cadre législatif clair, nous risquons de sombrer dans le chaos » a-t-il mis en garde, tout en promettant de s'opposer fermement à toute loi inappropriée qui compromettrait les acquis sociaux.

Durant ledit mois, un Front pour la défense du droit de grève a vu le jour pour faire face au projet de loi sur le droit de grève qui est perçu par de nombreux acteurs sociaux et politiques comme une attaque frontale contre les acquis sociaux de la classe ouvrière, fruit de plusieurs décennies de luttes syndicales et politiques.

Ceux-ci rappellent que le droit de grève est considéré comme un pilier de la démocratie sociale et un baromètre de l'état des libertés publiques dans le pays. Sa restriction, sous quelque forme que ce soit, pourrait avoir des répercussions profondes sur le climat social et la confiance entre les citoyens et les institutions.

Les fondateurs de ce Front remettent en cause la méthodologie adoptée par le gouvernement. Ils dénoncent notamment l'absence totale de concertation avec les partenaires sociaux et les forces vives de la société civile. Or, pour eux, une réforme de cette envergure, touchant un droit aussi fondamental, ne saurait être élaborée sans une consultation large et inclusive. Ils insistent sur la nécessité d'une approche participative, qui permettrait d'intégrer les perspectives des travailleurs, des syndicats et des experts en droit social, afin de garantir une législation équilibrée et juste.

Après l'approbation par la Chambre des conseillers du projet de loi organique relatif au droit de grève, ce texte doit être soumis à la Cour constitutionnelle conformément à l'article 132-alinéa 2 de la Constitution. Celui-ci dispose que « les lois organiques avant leur promulgation et les règlements de la Chambre des représentants et de la Chambre des conseillers, avant leur mise en application, doivent être soumis à la Cour constitutionnelle qui se prononce sur leur conformité à la Constitution ».

Il n'en reste pas moins qu'une forte tension sociale ne tardera pas à se manifester pour dénoncer cette dérive liberticide à travers des mouvements de grève (justement) et de nombreuses manifestations.

Mourad Tabet

# Le Maroc prend part au Caire à un atelier sur la lutte contre l'embrigadement des enfants par les groupes terroristes

Le Secrétariat général de la Ligue des Etats arabes a organisé, lundi au Caire, un atelier de travail intitulé "Lutte contre l'embrigadement des enfants par les groupes terroristes à travers l'utilisation des technologies modernes et des jeux électroniques", avec la participation du Maroc.

Dans une déclaration à la MAP, la directrice du Département des affaires juridiques à la Ligue arabe et présidente du secrétariat technique du Groupe d'experts arabes chargé de la lutte contre le terrorisme, Maha Bakhit, a souligné que le Maroc possède une vaste expérience dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, notant que le Royaume jouit d'une présence et d'une participation significatives aux réunions de ce Groupe d'experts, ainsi qu'à toutes les réunions des comités mixtes.

Mme Bakhit a indiqué que l'expérience marocaine est considérée comme pionnière dans la région arabe, notant que cet atelier constitue une occasion d'échange d'expertises avancées entre les pays arabes engagés dans la lutte contre le terrorisme.

Dans son allocution d'ouverture de l'atelier, organisé en coopération avec le Secrétariat général du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur, le Bureau arabe de lutte contre l'extrémisme et le terrorisme et l'Université arabe Naïf des sciences de la sécurité, Mme Bakhit a affirmé la volonté de la Ligue arabe de renforcer la coopération entre les divers mécanismes arabes, régionaux et internationaux de lutte contre le terrorisme, soulignant que ce fléau touche la majorité des pays arabes et du monde.

Elle a, par ailleurs, précisé que la



Ligue arabe veille à assurer le suivi de l'application des décisions et recommandations émanant de ses organes compétents en matière de lutte contre le terrorisme et les groupes terroristes, et s'emploie à tarir les sources de financement de ce phénomène dans la région.

De son côté, le chef du Groupe d'experts arabes chargé de la lutte contre le terrorisme, Ahmed Ben Ab-

derrahmane Al-Zahrani, a déclaré que l'organisation de tels ateliers et sessions de travail incarne le principe de coopération dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, permettant ainsi l'échange d'expertises et d'expertises, et le renforcement des capacités des acteurs concernés par les différents aspects de la lutte contre ce fléau.

M. Al-Zahrani a, en outre, relevé que

le Groupe d'experts accorde une importance particulière à la tenue de telles rencontres, compte tenu de leur impact positif sur l'enrichissement de l'action sécuritaire et intellectuelle dans le domaine de la lutte anti-terroriste.

Il a rappelé le rôle central de ce Groupe dans l'ensemble des pays arabes afin de répondre aux aspirations des peuples pour des nations sûres et stables.

## Ilan Berman, vice-président de l'American Foreign Policy Council

# La réforme du Code de la famille consacre le Maroc en tant que leader dans le monde musulman



La réforme du Code de la famille consacre la place du Maroc en tant que "leader" dans le monde musulman en matière de promotion de l'égalité des droits et d'adaptation aux évolutions sociales, économiques et culturelles du pays, a indiqué le vice-président de l'American Foreign Policy Council, Ilan Berman.

"Le Maroc est depuis longtemps un leader dans le monde musulman en

termes de modernisation de son contrat social et d'interprétation élargie des droits de ses citoyens", a indiqué l'expert américain dans une déclaration à la MAP. M. Berman a rappelé que les nouveaux amendements s'inscrivent dans un long processus de réforme du Code de la famille visant à consolider l'égalité hommes-femmes dans le cadre familial et à se conformer aux dispositions de la Constitution

et aux engagements internationaux du Maroc.

"Ce qui est remarquable et profondément significatif, c'est la mesure dans laquelle ces derniers efforts de réforme visent à refléter la société dans son ensemble", a ajouté le vice-président du think tank basé à Washington, saluant l'approche participative adoptée afin que la nouvelle réforme reflète les attentes et les besoins de toutes les composantes de la société marocaine.

# Sept membres présumés de "Daech" interpellés par la Garde civile espagnole en étroite collaboration avec la DGST



dique la Garde civile dans un communiqué.

Selon les données de l'enquête, l'un des mis en cause exerçait une influence sur son entourage et tenait un discours de propagande à caractère djihadiste, relayé sur les réseaux sociaux par plusieurs de ses partisans, dont un mineur qui a été également arrêté dans le cadre de cette opération.

Les perquisitions effectuées lors de cette opération dans laquelle la DGST a joué un rôle clé, ont permis la saisie de matériel multimédia dont le contenu fait l'apologie d'organisations terroristes et d'actes de violence, notamment des attaques suicides, ajoute la même source.

Par ailleurs, les opérations menées dans les provinces de Pontevedra et Madrid ont permis l'arrestation de plusieurs suspects dissimulant des contenus de propagande djihadiste dans des vidéos prétendant promouvoir l'activité physique et les techniques de défense personnelle.

Appuyées par la DGST, ces opérations ont été menées sous la supervision du Tribunal central d'instruction, en coordination avec le Ministère public de l'Audience nationale espagnole, et avec le soutien d'Europol en vue de démanteler les réseaux de radicalisation et prévenir de potentielles menaces terroristes.

La Garde civile espagnole a annoncé, lundi, l'interpellation de sept membres présumés de "Daech", dans le cadre d'opé-

rations sécuritaires menées en étroite collaboration avec la Direction Générale de la Surveillance du Territoire (DGST).

Trois suspects ont ainsi été interpel-

lés dans la province de Tolède grâce à des renseignements fournis par la DGST sur un groupe d'individus dans un stade avancé de radicalisation, in-

## Abdellatif Loudiyi : *Le Maroc résolument engagé en faveur d'une coopération africaine solide face aux menaces du cyberspace*

Le Maroc est résolument engagé en faveur d'une coopération africaine "solide et concertée" pour faire face aux défis et risques qui menacent le cyberspace dans le continent, a indiqué, lundi à Rabat, le ministre délégué auprès du chef du gouvernement chargé de l'Administration de la Défense nationale, Abdellatif Loudiyi.

S'exprimant à l'ouverture du Forum africain de la cybersécurité, organisé du 3 au 5 février à Rabat, à l'initiative de la Direction générale de la sécurité des systèmes d'information (DGSSI), relevant de l'Administration de la Défense nationale, M. Loudiyi a souligné que le Royaume poursuit son rôle pionnier dans le raffermissement des relations de coopération avec les pays africains en matière de développement de programmes "riches et concrets".

"Le Maroc, conformément à la Vision éclairée de SM le Roi Mohammed VI, estime que le décollage de l'Afrique demeure tributaire des valeurs de solidarité

et de coopération, avec un accent particulier sur les partenariats Sud-Sud", a-t-il dit.

Pour ce faire, Sa Majesté le Roi a lancé plusieurs initiatives à l'instar de l'Initiative Atlantique en faveur des pays du Sahel, le Gazoduc Nigeria-Maroc ou encore le nouveau port de Dakhla Atlantique, a-t-il rappelé, notant à cet égard que le Royaume ne cesse d'agir dans ce même esprit en matière de cybersécurité et de promouvoir la coopération avec les pays frères et amis en vue de consolider leurs compétences en termes d'intelligence artificielle et de cloud computing, entre autres.

M. Loudiyi n'a pas manqué de saluer les efforts consentis par des pays arabes et africains dans le domaine de la cybersécurité, en mettant en place des écosystèmes et des infrastructures à même de faire face aux défis cybernétiques, plaidant pour davantage de coopération et de coordination dans ce domaine eu égard à la recrudescence des menaces qui ciblent



les infrastructures numériques dans le continent.

"Cette coopération panafricaine est de nature à favoriser l'émergence d'un cyberspace résilient et à promouvoir un environnement numérique sûr, ainsi qu'à soutenir les efforts des gouvernements dans le domaine de la transformation numérique", a-t-il fait observer.

Placé sous le thème "Intelligence artificielle et cloud de confiance : un pilier

pour le renforcement de la cybersécurité", le Forum africain de la cybersécurité, organisé par la DGSSI en exécution des Hautes Instructions Royales, réunit des experts marocains et étrangers, dont de hauts responsables, des dirigeants d'entreprises, des professionnels de la cybersécurité et des chercheurs en vue de débattre des enjeux stratégiques liés à la transformation numérique et à la sécurisation du cyberspace en Afrique.

## Sécurité routière

## Mise en place d'un programme intégré pour lutter contre les accidents de la circulation, notamment au profit des usagers des motos



L'Agence nationale de la sécurité routière (NARSA) a mis en place un programme intégré pour lutter contre les accidents de la circulation, notamment au profit des usagers des motos, intitulé "Safe Moto", a indiqué, lundi, à la Chambre des représentants, le ministre du Transport et de la Logistique, Abdessamad Kayouh.

En réponse à une question orale, le ministre a affirmé que les usagers des motos sont devenus les plus exposés aux accidents de la circulation ces dernières années, notamment suite à l'augmentation des usagers des triporteurs et des services de livraison.

Pour renforcer le contrôle routier, M. Kayouh a relevé, qu'en coordination avec les différents services de contrôle, un plan de communication et de sensibilisation sera mis en œuvre, avec la distribution de 50.000 casques, dont 30.000 seront remis dans deux semaines à Marrakech, qui abritera la 4ème Conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière.

Cette Conférence ministérielle mondiale, placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, connaîtra la participation de plus de 80 ministres du transport de différents pays du monde, a-t-il ajouté.

## Plus de 60 femmes prennent part au "Trek des Gazelles"

Une soixantaine de femmes, marocaines et étrangères, prennent part à la 11ème édition de la course sportive et solidaire "Trek des Gazelles", visant à soutenir les enfants atteints de cancer.

Réservée aux femmes en quête d'aventures et de rencontres enrichissantes avec soi et avec d'autres femmes issues de différents horizons, ce trek offre aux participantes, du 2 au 8 février, une immersion totale dans les grands espaces féériques du désert, des vallées et des montagnes majestueuses de la région de Drâa-Tafilalet.

Selon les organisateurs, les participantes devaient parcourir 100 km à pied, soit six à huit heures de marche par jour entre les provinces de Zagora, Ouarzazate et Tata, dans le cadre d'une ambiance empreinte de plaisir et d'aventure au milieu du désert et des montagnes.

"Il s'agit de réunir les femmes, véritables meneuses de combat, sur une randonnée du cœur pour soutenir les enfants malades de cancer, et s'allier ainsi à une cause essentielle, celle du combat contre le cancer pédiatrique", ont-ils dit.

Dans une déclaration à la MAP, Mélanie Salgues, fondatrice et organisatrice du "Trek féminin des Gazelles", a indiqué que cette édition connaît la programmation de quatre étapes qui emportent les participantes dans un voyage fasci-



nant au cœur d'une région aux cultures et aux paysages naturels contrastés.

Au-delà de la compétition sportive, cette édition revêt une dimension sociale à travers le soutien des efforts déployés pour lutter contre le cancer chez les enfants au Maroc et dans les pays subsahariens, a-t-elle dit, faisant part de ses remerciements aux autorités locales pour les efforts dé-

ployés afin de garantir le bon déroulement de l'événement.

À la faveur de cet événement, les organisateurs ambitionnent de contribuer aux efforts de recherche médicale portant sur la lutte contre le cancer des enfants, de fournir des traitements anticancéreux et de soutenir la création de davantage d'unités d'accueil des enfants atteints de cette maladie.

## La 2ème édition du Forum Nexus WEFEE, une plateforme pour examiner les solutions innovantes face au changement climatique

La région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma tiendra la 2ème édition du Forum Nexus Eau-Energie-Sécurité alimentaire-Ecosystèmes (WEFEE), les 5 et 6 février 2025 à Tanger, offrant ainsi une plateforme d'échange dédiée à la discussion et au développement de solutions innovantes pour relever les défis du changement climatique.

Tenu sous le thème "Coopération multinationale pour un développement résilient : mettre en action le Nexus Eau-Energie-Sécurité alimentaire-Ecosystèmes", le Forum réunira des dirigeants politiques, des experts du domaine ainsi que des institutions nationales et internationales pour aborder des enjeux majeurs

telles que la raréfaction des ressources et la transition énergétique, indique un communiqué des organisateurs.

Suite à une première édition réussie, qui avait mis l'accent sur un dialogue élargi autour de l'interconnexion entre l'eau, l'énergie, la sécurité alimentaire et les écosystèmes, l'édition 2025 se focalisera sur les actions en la matière, à travers le lancement de projets concrets favorisant le développement durable.

Le Forum mettra ainsi l'accent sur des solutions pratiques s'appuyant sur des financements innovants, des partenariats public-privé et l'intégration des dernières avancées technologiques pour renforcer la transi-

tion énergétique, optimiser la gestion des ressources en eau et soutenir une agriculture résiliente.

Le Forum sera marqué par la signature d'une convention-cadre réunissant plusieurs institutions majeures, visant à renforcer la coopération autour de l'approche WEFEE Nexus, en encourageant le recours aux énergies renouvelables, l'utilisation efficace et durable de l'eau, l'amélioration de la résilience des systèmes agricoles, ainsi que la protection de la biodiversité et des écosystèmes aquatiques et terrestres.

Cet événement contribuera par ailleurs à une meilleure gestion durable des ressources natu-

relles, bénéficiant à la fois aux communautés locales et à l'environnement.

La présentation d'un rapport stratégique sur l'interconnexion Eau - Énergie - Sécurité alimentaire - Écosystèmes, par le Conseil économique, social et environnemental (CESE) est également prévue, en plus de recommandations pour une gestion intégrée et durable des ressources naturelles au Maroc, précise le communiqué.

Les participants aborderont lors du Forum divers axes principaux, notamment "La gestion intégrée de l'eau", "Les énergies renouvelables et la sécurité énergétique", "L'agriculture durable et la sécurité alimentaire", "La

résilience climatique et les solutions basées sur la nature" et "Les financements innovants".

Le Forum présentera par ailleurs des technologies et projets pionniers tels que l'agrivoltaïcs (intégration de l'agriculture et de l'énergie solaire), l'hydrogène vert, les techniques de dessalement de l'eau, ainsi que des solutions naturelles pour renforcer la résilience environnementale.

Un hackathon sera également organisé afin de récompenser les meilleurs projets innovants proposant des solutions pratiques et durables aux défis du Nexus WEFEE, illustrant ainsi l'engagement du Forum à transformer les idées en actions concrètes.



Guerre commerciale

## La Chine réplique après l'entrée en vigueur des taxes américaines



Pékin va taxer les importations d'hydrocarbures, de charbon et de certains véhicules en provenance des Etats-Unis, en réplique à l'entrée en vigueur mardi de droits de douane américains renforcés ciblant les produits chinois, une escalade dans le bras de fer commercial engagé par Donald Trump.

La Chine imposera à partir du 10 février des droits de douane de 15% sur les importations de charbon et de gaz naturel liquéfié (GNL) américains, a annoncé le ministère chinois des Finances.

Des taxes douanières de 10% seront par ailleurs appliquées aux importations de pétrole américain et à d'autres catégories de biens venant des Etats-Unis: machines agricoles, véhicules de sport de grosse cylindrée et camionnettes.

Ces mesures ont été annoncées quelques minutes après l'entrée en vigueur d'une augmentation de 10% des droits de douane américains sur l'ensemble des produits importés de Chine.

Ces taxes promulguées par Donald Trump "ne font rien pour résoudre les problèmes propres (aux Etats-Unis) et perturbent la coopération économique et commerciale" entre les deux

pays, a justifié le ministère chinois des Finances.

Pékin a également annoncé mardi avoir déposé plainte contre Washington auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dénonçant les intentions "malveillantes" de Washington.

Parallèlement, Pékin a annoncé mardi ouvrir une enquête contre le géant technologique américain Google, qu'elle dit soupçonner d'avoir enfreint sa réglementation anti-monopole.

Le groupe de prêt-à-porter américain PVH Corp, qui possède Tommy Hilfiger et Calvin Klein, et le géant de la biotechnologie Illumina ont également été ajoutés à une liste d'"entités peu fiables".

La Chine a également annoncé une nouvelle salve de restrictions sur les exportations de plusieurs métaux et métalloïdes utilisés dans l'industrie et la haute technologie - dont le tungstène, tellure, bismuth et molybdène.

"La riposte chinoise n'est pas agressive, car la Chine ne cible que certains produits alors que les droits de douane américains visent l'ensemble des exportations chinoises", tempère Zhiwei Zhang, économiste pour Pinpoint Asset Mana-

gement. "Il ne s'agit probablement que du début d'un long processus de négociation entre les deux pays", ajoute l'expert.

La riposte chinoise intervient en effet à l'approche d'une possible discussion imminente entre le président chinois Xi Jinping et son homologue américain Donald Trump, annoncée lundi "probablement" dans "les 24 heures" par la porte-parole de la Maison Blanche, Karoline Leavitt.

Le président américain a officialisé samedi une hausse drastique des droits de douane sur les produits provenant du Canada et du Mexique, ainsi que des droits supplémentaires ciblant les produits chinois.

Donald Trump affirme vouloir forcer ces trois pays à agir pour diminuer le trafic de fentanyl, un opioïde responsable d'une grave crise sanitaire aux Etats-Unis, et résoudre une balance commerciale américaine lourdement déficitaire avec ces pays.

Pékin nie toute passivité sur le dossier du fentanyl, et affirme ne pas "chercher" sciemment un excédent commercial.

Washington a finalement suspendu pour un

mois son projet d'imposition de droits de douane au Canada et au Mexique après que les deux pays se sont entendus avec Donald Trump pour renforcer leurs contrôles aux frontières.

Le Mexique s'est notamment engagé à envoyer 10.000 soldats supplémentaires à la frontière avec les Etats-Unis afin de lutter contre la migration illégale.

Le Canada a lui promis de nommer un responsable entièrement dédié à la lutte contre le trafic de fentanyl, de lancer une force d'intervention conjointe avec les Etats-Unis contre le crime organisé et d'inscrire les cartels mexicains sur sa liste des organisations terroristes.

Les marchés asiatiques ont en réaction fortement rebondi mardi en début d'échanges asiatiques, avant de limiter leurs gains après l'annonce de représailles chinoises.

Donald Trump, qui a déclaré à de nombreuses reprises que "tariff" (droit de douane) était l'un des plus beaux mots du dictionnaire, y a recours comme une arme de négociation pour obtenir des concessions politiques.

La tension était particulièrement vive au Canada, que M. Trump aimerait voir devenir le 51e Etat américain. M. Trudeau avait encouragé les Canadiens à acheter des produits locaux et à passer leurs vacances sur le sol national, et des listes de produits américains à boycotter circulent largement.

Le compromis annoncé a convaincu la province de l'Ontario, poumon économique du Canada, à renoncer lundi soir à bannir les entreprises américaines des contrats publics.

Le Mexique, le Canada et la Chine sont les principaux partenaires commerciaux des Etats-Unis et représentent au total plus de 40% des importations du pays.

Lundi, le conseiller économique de la Maison Blanche Kevin Hassett a indiqué sur CNBC que la question n'est pas celle d'une guerre commerciale mais d'une "guerre contre la drogue".

La production de précurseurs chimiques du fentanyl en Chine, ensuite utilisés par les cartels mexicains pour fabriquer cet opioïde de synthèse meurtrier, est un phénomène bien documenté.

En revanche, le rôle du Canada dans ce trafic est extrêmement limité. Selon les chiffres officiels des services frontaliers américains, moins de 1% du fentanyl saisi aux Etats-Unis l'année dernière est arrivé du Canada.

## Le président du Sri Lanka s'engage à mettre fin à l'image "corrompue" de son pays

Le président de gauche du Sri Lanka a promis mardi de mettre fin à la corruption dans son pays à l'occasion de l'anniversaire de son indépendance en 1948.

Depuis son élection en septembre, Anura Kumara Dissanayake, un marxiste de formation largement converti à l'économie de marché depuis, a renoncé aux traditionnels défilés militaires aériens et équestres organisés pour cette commémoration.

Son gouvernement a opté pour une parade militaire de dimension beaucoup plus modeste conformément à sa promesse de réduire les dépenses

somptuaires.

"Nous nous engageons à transformer l'image à l'international du Sri Lanka connu pour son administration corrompue", a-t-il déclaré dans un message à la nation.

"Malgré de nombreux obstacles et les défauts profondément enracinés de l'ancien système politique corrompu, le gouvernement du peuple, construit par la volonté collective des citoyens, progresse régulièrement", a assuré le chef de l'Etat de ce pays insulaire d'Asie du Sud.

Le gouvernement de M. Dissanayake a conclu en décembre dernier un accord avec ses créanciers visant à restructurer

sa dette extérieure, mettant ainsi fin à son statut de pays en faillite.

Le pays avait fait défaut sur sa dette extérieure de 46 milliards de dollars en avril 2022 après avoir épuisé ses devises étrangères pour financer l'importation de nourriture, de carburant, de médicaments et d'autres produits essentiels.

Les manifestations d'une population exsangue, après des mois de pénuries de devises, de matières premières, de carburant et d'électricité, avaient conduit en juillet 2022 à la démission du président de l'époque, Gotabaya Rajapaksa.

Son successeur, Ranil Wickremesinghe, a ensuite mis en oeuvre une sé-

rière politique d'austérité, en échange d'un plan d'aide de 2,9 milliards de dollars (2,6 mds euros) accordé par le Fonds monétaire international (FMI).

M. Dissanayake, qui a battu M. Wickremesinghe lors des élections de septembre dernier, a maintenu les mesures d'austérité strictes introduites sous l'administration de son prédécesseur et a promis de suivre le plan de sauvetage sur quatre ans du FMI. "En tant que nouveau gouvernement, au cours des quatre derniers mois, nous avons jeté les bases d'une économie stable et introduit une nouvelle culture politique", s'est-il félicité.



Ine Van Wymersch, commissaire nationale aux drogues

# La Belgique doit réagir aujourd'hui pour éviter de devenir un narco-Etat



"C'est aujourd'hui qu'on doit réagir!". Pour la Commissaire nationale aux drogues, la Belgique, qui occupe une place centrale en Europe pour le business des narcotrafiquants, ne peut perdre de temps et doit mobiliser toute la société dans la lutte antiblanchiment.

Dans un entretien avec l'AFP, Ine Van Wymersch, chargée depuis 2023 de cette mission de coordination, estime que tous les niveaux de pouvoir et secteurs d'activité doivent aider à "chasser l'argent illégal", avant qu'il pénètre dans l'économie réelle. "Les complices des organisations criminelles vivent parmi nous, la distinction entre le monde légal, qui serait le bon, et l'illégal, celui des mauvais, n'est plus tenable. La Belgique n'est pas un narco-Etat, mais c'est au-

jourd'hui qu'on doit réagir".

Pour Ine Van Wymersch la vigilance doit s'exercer dès qu'un gérant de commerce sollicite une autorisation d'installation dans une commune. "Un énième salon de coiffure ou une énième pizzeria dans une même rue commerçante, est-ce justifié, est-ce bon pour l'économie ici? Les pouvoirs locaux doivent se poser la question".

"Il faut aussi repérer les commerces où il n'y a personne", potentiellement de simples "écrans" pour dissimuler cette réinjection d'argent sale, poursuit l'ancienne procureure. Elle mentionne un récent rapport de l'organisation Europol selon lequel "86% des réseaux criminels les plus menaçants dans l'UE exploitent des structures légales".

Les notaires qui règlent l'achat d'un bien immobilier doivent participer à cette "prise

de conscience", cite-t-elle aussi en exemple. "Chaque secteur doit réfléchir à comment compliquer son instrumentalisation par les organisations criminelles".

Un des principaux postulats de la Commissaire nationale est que le marché des drogues est "déterminé par l'offre", et que les trafiquants essaient par tous les moyens de se frayer un chemin vers le consommateur.

Conséquence: "Pour perturber les réseaux, il faut mettre des barrières sur toutes les voies de circulation, maritime, aérienne et terrestre, c'est-à-dire contrôler toute la chaîne logistique. Les mesures s'attaquant directement aux consommateurs n'ont aucun effet déstabilisant".

En 2024, les saisies de cocaïne dans le port belge d'Anvers, principale voie d'accès

sur le continent européen pour la "blanche", ont chuté à 44 tonnes, contre 116 tonnes l'année précédente.

Pour Mme Van Wymersch, "les investissements en scanners et tous les efforts des services dans le port ont certainement eu un effet positif". Mais, ajoute-t-elle, il y a aussi de nouvelles routes depuis l'Amérique du Sud, des départs de cargaisons depuis la République dominicaine ou des ports européens davantage ciblés, comme Le Havre en France. "La consommation n'a pas diminué, le prix (de la cocaïne à la revente) est inchangé, et on produit toujours autant... ça serait naïf de croire que, parce que le port d'Anvers devient une forteresse fermée, l'activité illégale s'arrête".

Au chapitre des projets, la Commissaire planche sur l'instauration en Belgique d'un fonds qui serait alimenté par la confiscation des biens des trafiquants, et spécialement dédié à la lutte antidrogue sous tous ses aspects (moyens d'enquête, santé publique, prévention dans les écoles etc). "C'est notre principale demande au nouveau gouvernement", explique-t-elle. Il s'agit d'une sorte d'application du principe "pollueur-payeur", qui voudrait que l'argent du trafic serve à "réparer les dégâts causés".

Elle prend l'exemple d'un hangar ou d'une maison ayant servi de laboratoire clandestin de fabrication de drogues de synthèse, à grand renfort de produits chimiques. Si le propriétaire du bien, privé ou public, est reconnu comme victime par la justice, il pourrait piocher dans ce fonds le montant des frais de dépollution.

Concrètement, la Belgique devrait s'inspirer du modèle de l'Agence française de gestion et de recouvrement des avoirs saisis (Agrasc), un organisme public prenant en charge sur mandat de la justice l'exploitation de tout ce qu'il saisit. "C'est une façon de soulager les magistrats avec un organe indépendant susceptible de réinjecter l'argent".

## 20 morts dans un attentat en Syrie, les autorités promettent de "punir" les auteurs

Les autorités syriennes ont promis de "punir" les auteurs de l'attentat à la voiture piégée qui a fait vingt morts lundi dans le nord de la Syrie où des factions proturques affrontent des forces kurdes.

L'attaque est survenue la veille du déplacement prévu du président syrien par intérim, Ahmad al-Chareh, à Ankara pour sa deuxième visite officielle à l'étranger après l'Arabie saoudite.

"Un attentat terroriste odieux a visé des civils dans la ville de Manbij, tuant 20 personnes", a indiqué la présidence syrienne dans un communiqué.

"Ce crime ne passera pas sans que les responsables soient punis de la manière la plus sévère qui soit", a-t-elle averti.

Citant les secouristes des Casques blancs, l'agence officielle syrienne Sana avait évoqué plus tôt

"un massacre" sur une route à l'entrée de la ville de Manbij après "l'explosion d'une voiture piégée près d'un véhicule transportant des employés agricoles".

L'attentat, qui n'a pas été revendiqué jusqu'ici, est le deuxième du genre depuis samedi. Ce jour-là, neuf personnes, dont un nombre indéterminé de combattants proturques, ont été tués dans l'explosion d'une voiture piégée près d'une position de combattants proturques à Manbij, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

La Turquie, soutien du nouveau pouvoir syrien, dit vouloir œuvrer à la reconstruction du pays, après la chute de Bachar al-Assad le 8 décembre.

Mais Ankara s'inquiète de la situation dans le nord du pays, où des combats opposent depuis fin novembre les Forces démocratiques syriennes (FDS, dominées par les Kurdes), soutenues par les

Etats-Unis, aux groupes syriens proturques.

Les "mesures conjointes (...) pour la reprise économique, la stabilité durable et la sécurité" en Syrie, seront discutées par Ahmad al-Chareh et le président turc Recep Tayyip Erdogan, a indiqué sur X le directeur de la communication de la présidence turque, Fahrettin Altun.

La Turquie accuse les Unités de protection du peuple (YPG), principale composante des FDS, d'avoir des liens avec les séparatistes armés kurdes sur son sol et menace de lancer une opération militaire contre elles.

Partenaires des Occidentaux réunis au sein d'une coalition internationale antijihadistes, les FDS ont été le fer de lance de la lutte contre le groupe Etat islamique (EI).

A la faveur de la guerre civile en Syrie déclen-

chée en 2011, les FDS ont profité d'un retrait des forces de Bachar al-Assad pour prendre le contrôle de vastes pans du territoire dans le nord-est de la Syrie.

Les factions proturques ont lancé une offensive contre les FDS au moment où des groupes rebelles islamistes déclenchaient le 27 novembre une offensive qui renversera le président Bachar al-Assad une dizaine de jours plus tard.

Elles ont pris le contrôle de la ville de Manbij aux Kurdes, qui la tenaient depuis de longues années.

La Turquie, qui partage 910 km de frontière avec la Syrie, accueille sur son sol près de trois millions de réfugiés syriens. Plus de 80.000 Syriens ont quitté la Turquie pour rentrer chez eux depuis la chute de Bachar al-Assad, selon les autorités turques.



Pour la présidente de l'Autorité marocaine du marché des capitaux, il s'agit de changements qui devraient attirer davantage d'investisseurs

## *Le marché à terme offrira également aux acteurs des instruments innovants pour se couvrir contre les risques*

« **L**e lancement d'une bourse d'instruments financiers à terme représente une avancée majeure pour le marché des capitaux, particulièrement à un moment où ce dernier est appelé à jouer un rôle central dans le financement de l'économie marocaine », a affirmé la présidente de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC), Nezha Hayat.

« Au-delà de son impact immédiat, cette initiative s'inscrit dans un cadre plus large de modernisation et de transformation de nos infrastructures de marché que sont la Bourse au comptant, la Bourse des produits dérivés, le dépositaire central et la Chambre de compensation », a-t-elle déclaré dans un récent entretien accordé à la MAP.

Lors de cet entretien portant sur les priorités d'action de l'Autorité pour l'année 2025 et l'évolution du marché financier, en particulier celui des capitaux, la présidente de l'AMMC a indiqué que ce marché à terme apportera plusieurs avantages.

Selon les explications de Nezha Hayat, il offrira aux acteurs du marché des instruments innovants pour se couvrir contre les risques, tout en améliorant la liquidité des instruments financiers au comptant, ce qui devrait attirer davantage d'investisseurs.

Un autre avantage évoqué est qu'il contribuera à renforcer le rayonnement international de la place financière marocaine, consolidant ainsi son positionnement à l'échelle régionale et continentale.

Abordant la question du cadre législatif dudit marché, la présidente a expliqué : « La loi n°42-12 permet l'introduction d'une large gamme d'instruments financiers à terme, comprenant trois grandes familles : les contrats

à terme, les contrats optionnels et les contrats d'échange ».

Elle a précisé que ces instruments peuvent être structurés autour de divers actifs sous-jacents, tels que les actions, les indices, les taux d'intérêt, les devises ou encore les matières premières.

Elle a également relevé que l'Autorité a opté pour un démarrage progressif et graduel afin d'assurer une mise en œuvre sécurisée. L'idée étant « de commencer avec des produits relativement simples, afin de permettre aux acteurs de bien appréhender les risques associés avant d'introduire des instruments plus complexes », a noté Nezha Hayat.

Ainsi, et après concertation avec les parties prenantes, l'AMMC a décidé de débiter avec un contrat à terme sur l'indice MASI 20 de la Bourse de Casablanca.

Toujours selon la présidente de l'AMMC, la note d'information relative à ce contrat est en cours d'instruction par ses équipes pour son autorisation ; tandis que l'Autorité prépare en parallèle le lancement de contrats à terme sur taux d'ici la fin de l'année.

Comme pour rassurer les acteurs du marché, Nezha Hayat confie : « Nous suivrons de très près l'évolution de ce marché non seulement pour en encadrer les risques, mais aussi pour identifier les nouveaux besoins qui émergeront. L'objectif est d'assurer un développement ordonné et progressif des instruments financiers à terme, en prenant en compte des critères essentiels tels que la liquidité et le potentiel de croissance de chaque produit ».

Etant donné que ces instruments financiers à terme sont relativement complexes, la présidente de l'AMMC rappelle que leur bon fonctionnement repose sur une



Nezha Hayat,  
présidente de l'AMMC

compréhension approfondie de leurs mécanismes et des risques associés, tant par les intermédiaires de marché que par les investisseurs financiers. Dans cet objectif, il a été mis en place plusieurs initiatives de formation et de sensibilisation, avec un accent particulier sur l'éducation financière.

Concrètement, « nous

avons développé un programme de formation en collaboration avec la Commodity Futures Trading Commission (CFTC), le régulateur américain des produits dérivés », a-t-elle assuré ajoutant que cette collaboration a permis de créer un programme dédié pour former les acteurs du marché aux exigences spécifiques liées à

l'agrément des intervenants pour la négociation et la compensation sur ce marché.

Il est à noter que les premières demandes d'agrément des membres négociateurs et compensateurs sont actuellement instruites et que ces autorisations devraient être délivrées très prochainement, a-t-elle conclu.

Alain Bouithy

### L'AMMC présente ses priorités d'action 2025

Les priorités de l'AMMC pour 2025 s'articuleront autour de quatre axes majeurs, à savoir "mobiliser l'épargne et promouvoir la finance durable", "intensifier les actions d'éducation financière et accompagner les acteurs du marché", "renforcer l'efficacité de la supervision" et "améliorer la performance organisationnelle et RSE de l'AMMC", indique un communiqué de l'Autorité.

Pour ce qui est du premier axe "mobiliser l'épargne et promouvoir la finance durable", l'Autorité poursuivra ses efforts pour encourager l'investissement dans les instruments financiers et promouvoir le développement d'une finance verte et durable.

Concernant le 2ème axe, elle renforcera en 2025 son engagement pour le développement d'un marché des capitaux dynamique, inclusif et innovant.

Pour ce qui est du renforcement de son approche de supervision en 2025, l'AMMC compte digitaliser, intensifier les contrôles et mener des actions de sensibilisation sur les délits boursiers avec l'opérationnalisation de la digitalisation des inspections, la multiplication des missions d'inspection et la réalisation de missions SCOP (supervision et contrôle des opérations sur certaines Pratiques du marché).

Quant au 4ème axe, l'AMMC s'attellera les prochains mois à améliorer son efficacité organisationnelle et sa responsabilité sociale et environnementale (RSE).

## CGEM : Lancement de l'initiative "Génération AI : Booster 1000 PME marocaines"

La Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) a annoncé, lundi, le lancement de l'initiative "Génération AI : Booster 1000 PME marocaines", en partenariat avec la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et LinkedIn.

Ce programme vise à accompagner 1.000 petites et moyennes entreprises marocaines dans l'adoption de l'intelligence artificielle (IA) en leur fournissant des licences d'apprentissage exclusives sur LinkedIn, précise la Confédération dans un

communiqué. Via ce programme, la CGEM et ses partenaires ambitionnent d'outiller les entrepreneurs marocains avec les connaissances et les compétences essentielles pour mieux appréhender les nouvelles opportunités offertes par l'intelligence artificielle et ainsi booster leur compétitivité et leur productivité, fait savoir la même source.

Les entrepreneurs auront également accès à plusieurs modules de formation, notamment sur l'innovation, le développement durable, la stratégie digitale. Ils recevront des licences individuelles

et non transmissibles, valables jusqu'en septembre 2025.

Les entreprises intéressées devront soumettre leur candidature via ce formulaire (<https://shorturl.at/fgq0u>) et devront s'engager à compléter au moins deux modules de formation.

Sont également associés à cette initiative l'AFEM (Association des femmes entrepreneurs du Maroc) et le Technopark pour maximiser l'impact de ce programme auprès de toute la communauté des entrepreneurs marocains.

### Industrie automobile

## Des entreprises japonaises en prospection au Maroc

Des entreprises japonaises ont entamé, lundi à Rabat, une mission de prospection dans le secteur automobile dans le but de consolider les relations économiques entre le Maroc et le Japon.

Initiée par l'Organisation japonaise du commerce extérieur Rabat (JETRO Rabat), en étroite collaboration avec l'Association marocaine pour l'industrie et la construction automobile (AMICA), l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE) et l'Agence spéciale Tanger Med (TMSA), cette mission de prospection vise également à présenter aux entreprises japonaises participant l'environnement des affaires au Maroc ainsi que les diverses opportunités potentielles dans les différents domaines liés au secteur de l'automobile.

Ces opportunités peuvent se traduire non seulement par l'accélération des investissements, mais aussi par l'augmentation des ex-

portations des produits "Made in Morocco" vers les marchés étrangers.

S'exprimant à cette occasion, le directeur de l'investissement au ministère de l'Investissement, de la Convergence et de l'Evaluation des politiques publiques, Hicham Chaoudri, a souligné l'importance de cette mission, qui contribuera à renforcer davantage la relation entre le Maroc et le Japon, tant au niveau des acteurs économiques qu'entre les entreprises et les autorités publiques, rapporte la MAP.

Le Japon constitue aujourd'hui l'un des principaux partenaires du Maroc en Asie, a-t-il indiqué, précisant que la relation économique entre les deux pays connaît une forte dynamique, notamment en matière d'investissements, avec plus de 70 entreprises japonaises ayant choisi d'investir au Royaume, principalement dans l'industrie automobile.

Cette situation témoigne de la réussite des entreprises japonaises

dans le pays, de leur confiance dans l'environnement des affaires marocain et de leur volonté de poursuivre leur expansion, s'est-il réjoui.

Et de noter que le Maroc, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, s'est affirmé comme une puissance économique régionale, dotée d'une économie moderne et fortement diversifiée, et demeure une destination particulièrement attractive pour les investissements, avec un environnement des affaires favorable.

De son côté, Maria Ouazzani Chahdi, cheffe de département automobile à l'AMDIE, a mis en exergue les avancées du Royaume, désormais un hub de classe mondiale tant pour l'investissement que pour l'exportation, affirmant que le Maroc suscite un vif intérêt auprès des investisseurs, grâce à ses infrastructures de pointe dans divers secteurs et à sa stabilité économique. Le Maroc est le premier pays

d'Afrique à disposer d'un train à grande vitesse, reliant plusieurs pôles majeurs, notamment Casablanca, Rabat, Kénitra et Tanger, a-t-elle rappelé, soulignant qu'il est aussi connecté à plus de 130 villes grâce à ses 18 aéroports.

Mme Ouazzani Chahdi a, par la même occasion, relevé que grâce à une vision stratégique à long terme, le Royaume a pu développer des écosystèmes industriels très performants, notamment dans l'industrie automobile. Pour sa part, Nishimoto Hirochi, directeur adjoint principal de la division de promotion du commerce au sein du ministère japonais de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie, a mis l'accent sur l'importance de promouvoir la coopération économique entre le Maroc et le Japon, précisant qu'actuellement 70 entreprises japonaises sont implantées au Maroc, notamment dans l'industrie automobile et manufacturière.

Il a exprimé son souhait de

discuter de futures collaborations afin de renforcer la présence des entreprises japonaises au Maroc, notant que leur développement dans les industries de transformation s'étend désormais à de nouveaux secteurs.

Cette mission de prospection, qui se déroulera également à Kénitra et Tanger, accueille des participants issus de l'écosystème automobile japonais, en provenance d'Europe, du Moyen-Orient et du Japon.

Elle s'inscrit dans le cadre du suivi de la visite effectuée à Tokyo en novembre dernier par le ministre délégué auprès du chef du gouvernement, chargé de l'Investissement, de la Convergence et de l'Evaluation des politiques publiques, Karim Zidane, dont l'objectif était de consolider la position du Maroc en tant que destination privilégiée d'investissement pour les entreprises japonaises, en mettant l'accent sur des secteurs clés tels que l'automobile.

## Journée d'étude à Nador sur la filière viticole au profit des agriculteurs

Une journée d'étude sur la filière viticole a été organisée, lundi à Selouane (province de Nador), au profit des agriculteurs de la région.

Cette rencontre, organisée par l'Association des producteurs de raisins dans les provinces de Nador et Driouch, la Chambre d'agriculture de l'Oriental et d'autres partenaires, vise à créer un espace de débat et d'échange d'expériences entre les agriculteurs, tout en leur permettant d'acquérir des techniques modernes d'économie d'eau d'irrigation et d'amélioration de la production.

Les participants ont ainsi discuté d'un certain nombre de sujets, dont notamment l'importance de la fertilisation en viticulture, la rationalisation de la consommation d'eau, en plus des incitations et subventions

accordées par l'Etat pour l'irrigation localisée.

A cet égard, des conseils et des recommandations ont été fournis aux agriculteurs concernant l'analyse du sol, l'optimisation de la fertilisation de la vigne et l'amélioration du rendement de la culture et la qualité du raisin.

L'accent a été également mis sur les aides financières de l'Etat pour encourager l'investissement dans le domaine agricole et promouvoir une agriculture plus économe en eau et en énergie, y compris les subventions pour l'équipement des exploitations agricoles en panneaux solaires, les projets d'irrigation localisée, qu'ils soient réalisés de manière individuelle ou collective, en plus de formations sur l'utilisation du réseau et du système d'irrigation.

Les incitations accordées dans le cadre du Fonds de développement agricole concernent également l'achat de semences et plants de tomate ronde et d'oignon, la création de nouvelles plantations (pommes, poires, aubépine, caroubiers...), l'acquisition et l'installation des serres destinées à la production agricole, outre l'achat de matériel agricole.

Cette journée d'étude a également été marquée par la présentation de quelques expériences scientifiques sur l'économie de l'eau d'irrigation pour la culture de la vigne dans les plaines de Kart et de Bouark, à la lumière du stress hydrique et de la problématique de l'eau dans le secteur agricole, et des solutions possibles ont été abordées pour faire face à ce phénomène, notamment le dessalement de l'eau, l'exploitation de la

technologie et du digital dans le domaine de l'irrigation, ou encore des plantes résistantes au stress hydrique.

Le président de l'Association des producteurs de raisins dans les provinces de Nador et Driouch, Kamal Aberkani, a indiqué dans une déclaration à la MAP que cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une série de journées d'étude et d'activités initiées par l'Association pour sensibiliser les agriculteurs sur les techniques et méthodes d'irrigation, ainsi que sur les cultures alternatives économes en eau pour préserver les ressources hydriques, de plus en plus rares.

Il a souligné, à cet égard, l'importance de l'agriculture de précision face à la pénurie d'eau, insistant sur la nécessité d'une gestion efficace des ressources en eau pour obtenir des rendements élevés.

## Les éditions spéciales Saint-Valentin de Candlelight illumineront Rabat, Casablanca et Tanger

La série de concerts live produite par Fever présente, en février, ses éditions spéciales Saint-Valentin dans plusieurs villes du Maroc.

Ainsi, la douce lueur de milliers de bougies illuminera des lieux d'exception à Rabat (14 février-Fairmont La Marina Rabat-Salé), Casablanca (15 février-Four Seasons Hotel Casablanca) et Tanger (14 février-Fairmont Tazi palace Tanger) pour des performances musicales inoubliables célébrant l'amour, souligne un communiqué des organisateurs.

Suite au succès retentissant de l'édition Saint-Valentin de Candlelight à Rabat, où les billets sont déjà épuisés, les amateurs de musique pourront vivre la même magie dans d'autres grandes villes.

Dans des cadres intimes et avec des programmes exclusifs mettant à l'honneur des classiques romantiques tels que "La Vie en Rose" et "A Star is Born", ces concerts Candlelight offrent une manière parfaite d'exprimer l'amour à travers la musique.

Candlelight est reconnu pour réinventer le format des concerts classiques en proposant des performances variées et thématiques dans des lieux d'exception, sublimes par la lueur chaleureuse des bougies, indique la même source, notant que ce concept unique a déjà enchanté des millions de



spectateurs à travers le monde, dans des lieux emblématiques comme l'Atomium à Bruxelles, la Tour Eiffel à Paris et le Burj Al Arab à Dubaï.

Candlelight a déjà captivé les publics dans plus de 150 villes à travers le monde, et son expansion dans les grandes villes marocaines reflète la demande croissante pour ces concerts uniques et immersifs.

Conçue pour démocratiser l'accès à la musique classique, ce format innovant propose une expérience musicale unique à travers une sélection variée de programmes, adaptée à tous les goûts.

Jouées par des musiciens locaux talentueux dans des lieux emblématiques illuminés par des milliers de bougies, les performances Candlelight offrent une atmosphère immersive et intime, attirant un public large, y compris ceux qui n'auraient jamais envisagé d'assister à un concert de musique classique.

Le public peut se connecter aux chefs-d'œuvre de compositeurs tels que Vivaldi, Mozart et Chopin, tout en appréciant des interprétations modernes de succès populaires d'artistes comme Queen, ABBA, Coldplay et Ed Sheeran.

Fever est la principale plate-

forme mondiale de découverte de spectacles live, ayant aidé des millions de personnes à profiter des meilleures expériences dans leurs villes depuis 2014.

Avec pour mission de démocratiser l'accès à la culture et au divertissement en présentiel via sa plateforme, Fever inspire ses utilisateurs à découvrir des expériences locales uniques et des événements, allant des expositions immersives et spectacles interactifs aux festivals et concepts innovants. Elle offre également aux créateurs les outils et données nécessaires pour concevoir et développer des expériences à travers le monde, conclut le communiqué.

## Ouverture des candidatures pour le Prix de la traduction Ibn Khaldoun-Senghor 2025

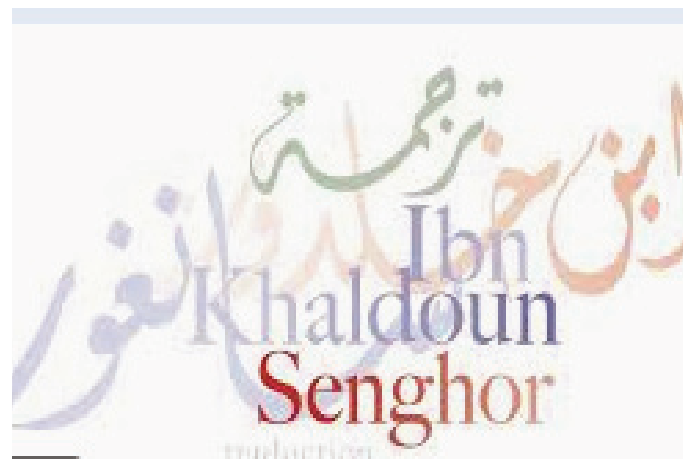
L'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO) et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ont annoncé l'ouverture des candidatures pour le Prix de la traduction Ibn Khaldoun-Senghor au titre de l'année 2025, qui récompense les meilleures traductions d'œuvres littéraires ou en sciences humaines et sociales du français vers l'arabe et de l'arabe vers le français.

La compétition pour le prix, ouverte jusqu'au 30 juin prochain selon le site officiel de l'ALECSO, est destinée aux traducteurs et traductrices (remplissant les critères définis par le règlement du prix),

ainsi qu'aux universités, aux instituts d'enseignement supérieur et centres d'études et de recherche dans le monde arabe et l'espace francophone.

La candidature à ce prix concerne également les associations et fédérations nationales, en plus des personnalités éminentes du monde de la traduction, de l'arabisation et des maisons d'édition.

Créé en 2007, ce prix a pour objectif d'encourager les traducteurs à promouvoir la diversité linguistique et culturelle et à valoriser leurs efforts dans l'enrichissement mutuel des cultures arabe et francophone.



# Militante kurde dans une série TV, une actrice turque entendue pour "terrorisme"

Parce qu'elle avait incarné le rôle d'une combattante kurde dans une célèbre série télévisée française sortie en 2017, une actrice turque a été entendue par la police à Istanbul pour "propagande terroriste", rapportent lundi les médias turcs.

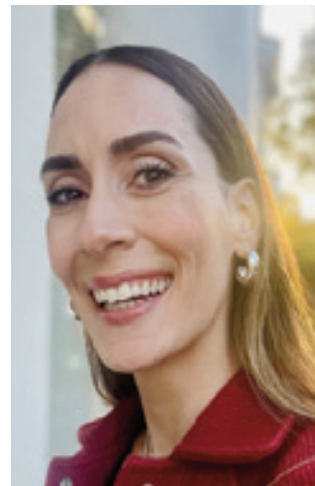
Melisa Sözen a joué le rôle d'une combattante kurde dans "Le Bureau des Légendes", série à succès qui racontait le quotidien d'une unité des services de renseignements français (la DGSE), spécialisée dans la formation et l'immersion de ses agents à l'étranger.

Selon l'agence DHA et la chaîne de télévision Halk TV, proche de l'opposition, l'actrice de 39 ans a été interpellée lundi alors qu'elle rentrait de l'étranger, à la demande du procureur général d'Istanbul qui a ouvert une enquête pour "propagande d'organisation terroriste".

Melisa Sözen a été entendue

par la police et laissée libre, précise la presse.

Dans une déclaration, elle a assuré avoir ignoré qu'elle portait pour son rôle l'uniforme de combattants kurdes syriens des YPG,



qu'Ankara considère comme affiliés au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), mouvement armé classé comme terroriste et interdit en Turquie.

"Je jouais le rôle d'un agent double. La série n'a pas été diffusée en Turquie. Je suis quelqu'un qui aime son pays et sa nation", s'est défendue la jeune femme, citée par Halk TV.

Le quotidien d'opposition Hürriyet, qui a rapporté également l'épisode, relève que Melisa Sözen a tourné dans plus d'une vingtaine de séries célèbres en Turquie et au cinéma, notamment dans "Winter Sleep" du réalisateur turc Nuri Bilge Ceylan, Palme d'Or à Cannes en 2014.

L'enquête ouverte contre l'actrice, plus de sept ans après les faits, s'inscrit dans une série d'arrestations et de procès visant des journalistes, des avocats, des personnalités politiques et du monde culturel et artistique.

## Bouillon de culture

Recettes des salles

cinématographiques

Les salles cinématographiques ont généré des recettes de l'ordre de 127 millions de dirhams (MDH) en 2024, contre 89 MDH en 2023 et 77 MDH en 2022, a indiqué, lundi, le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid.

Répondant à une question orale à la Chambre des représentants, M. Bensaid a fait savoir que le nombre des spectateurs ayant fréquenté les salles cinématographiques en 2024 s'est élevé à 2.200.000, contre 1.700.000 visiteurs en 2023, notant que l'ouverture de plusieurs salles de cinéma à travers les différentes régions du Royaume et la concurrence ont contribué à la hausse du nombre des fréquentations.

Le ministre a, par ailleurs, précisé que la production cinématographique internationale au Maroc a atteint, pour la première fois, 1,5 milliard de dirhams (MMDH), contre environ 1 MMDH en 2023 et 600 MDH en 2022, ce qui traduit la dynamique positive que connaît le secteur cinématographique au Maroc.

# Juliette Binoche présidera le jury du 78<sup>ème</sup> Festival de Cannes

Le Festival de Cannes a choisi l'un des visages les plus connus du cinéma français dans le monde et une personnalité engagée, l'actrice Juliette Binoche, pour présider le jury de sa 78<sup>e</sup> édition, du 13 au 24 mai.

L'actrice de 60 ans succède à la réalisatrice de "Barbie", Greta Gerwig, présidente l'an dernier. Cette dernière avait décerné la Palme d'or au film américain "Anora" de Sean Baker.

"Pour la deuxième fois dans l'histoire du festival, deux artistes féminines se transmettront ce prestigieux flambeau" de la présidence du jury, ont souligné les organisateurs dans un communiqué. Le précédent remontait aux années 60, quand l'icône du cinéma italien Sophia Loren avait succédé à Olivia de Havilland ("Autant en emporte le vent"...).

Six décennies plus tard, avec Juliette Binoche, le plus grand rendez-vous mondial du cinéma choisit l'une des stars françaises les plus connues à l'international, appréciée du public comme de la critique.

Elle est l'une des rares à avoir réussi le triplé : primée à Cannes pour "Copie conforme" de l'Iranien Abbas Kiarostami, mais aussi à la Mostra de Venise et à la Berlinale. Elle fait également partie des quelques Français à

avoir décroché un Oscar, en 1997 et dans un second rôle, pour "Le Patient anglais".

Juliette Binoche, qui a travaillé avec les Français Jean-Luc Godard et Leos Carax, mais aussi le Polonais Krzysztof Kieslowski, le Canadien David Cronenberg ou l'Autrichien Michael Haneke, est une habituée du

Festival de Cannes, dont elle a foulé le tapis rouge dès 1985 pour "Rendez-vous" d'André Téchiné, qui l'a révélée.

"J'attends avec impatience le partage de ces moments de vie avec les membres du jury et le public. En 1985, je montais les marches pour la première fois avec l'enthousiasme et l'incertitude d'une jeune actrice. Je

n'imaginai pas revenir 40 ans après dans ce rôle honorifique de présidente du jury. J'en pèse le privilège, la responsabilité et la nécessité absolue d'humilité", a-t-elle déclaré dans le communiqué.

Avec elle, le Festival fait le choix d'une artiste citoyenne engagée, qui n'hésite pas à multiplier les prises de position politique à gauche, pour les droits humains et les femmes en Iran, l'écologie ou les personnes sans-papiers.

Ces derniers jours, elle signait encore un appel "Debout pour la culture" contre les coupes budgétaires prévues par le gouvernement français dans ce secteur.

Dans le mouvement #MeToo qui rebat les cartes du cinéma mondial ces dernières années et n'épargne pas les festivals, elle se place du côté de ceux qui dénoncent les violences sexuelles. Celle qui a connu le cinéma des années 1980 et 1990, souvent marqué par la toute-puissance du réalisateur, a appelé récemment les hommes à briser aussi le silence sur ce sujet.

A 99 jours de l'ouverture, le festival doit constituer le restant du jury. L'annonce des films retenus en compétition officielle est attendue en avril.



**ELEC WATER PISCINE SARL AU CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20/01/2025, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes:  
 Dénomination : « ELEC WATER PISCINE » SARL D'ASSOCIE UNIQUE  
 Objet social : Création, pose, installation, rénovation et constructions de piscines ; Toute prestation de maintenance et d'entretien de piscine ; L'achat, la vente de produits d'entretien, et d'accessoires de piscine ; La vente, l'importation et l'exportation de produits d'entretien, de traitement de l'eau, de matériels ou d'accessoires piscines, de mobiliers de jardin, d'éléments décoratifs ;  
 Siège social : LOT ESSAADA N° B25 MAG 01 SIDI RAHAL CHATAI, BERRECHID  
 Durée : 99 ans  
 Capital social : le capital social est fixé à la somme de cent mille (100 000,00) dirhams  
 L'année sociale commence le 01/01 et finit le 31/12  
 Gérance : Mr MAHMOUDY BADR, titulaire de la C.L.N N°TK2519  
 Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Première Instance de BERRECHID le 04/02/2024 sous le n°21069 du Registre de Commerce.

N° 514/PA

**Sté BAKKALI GROUPE SARL**

Capital social : 360 000,00 dh  
 Siège social : Lotiss Al wahda issaguen Al hoccima  
 RC : 135 / Targuist  
 L'Assemblée générale extraordinaire des associés en date du 04/07/2024 a décidé :  
 - La création d'une succursale de la société à : Riad Al yasmine 200 S-1, lotissement riad al yasmine Ffs.  
 - Ajouter l'activité de : Marchand d'épicerie en gros et en détail à l'objet social de la société.  
 - La mise à jour des statuts. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance de Targuist 27/01/2025 sous le N° 06.

N° 515/PA

**AFKIR CASH CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16/12/2024 à Al-Hoceima, il a été établi les statuts d'une S.A.R.L.A.U dont les caractéristiques sont:  
 D E N O M I N A T I O N : AFKIR CASH SARL AU  
 OBJET SOCIAL : 1/ TRANSFERT D'ARGENT.  
 2/ SERVICE TASSHILATE.  
 SIEGE SOCIAL: Hay Ibalouken Ajdir AL HOCEIMA.  
 DUREE : 99 ans.  
 CAPITAL SOCIAL : 20.000,00 dh, répartis en 200 parts sociales de 100 dh chacune.  
 L'année sociale commence le 1er janvier et se termine

le 31 décembre de chaque année.  
 GERANCE : M. AFKIR FOUAD, associé unique.  
 Le dépôt légal au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima. RC N° 4665.

N° 516/PA

**Sté GRANKHA SARL**

Capital social : 180 000,00 dh  
 Siège social : Route temsamane Imzouren Al hoccima  
 RC : 2101  
 L'Assemblée générale extraordinaire des associés en date du 16/09/2024 a décidé :  
 - La nomination l'associé de M. ANMAD Mohamed comme cogérant pour une durée illimitée.  
 - La mise à jour des statuts. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance de Al Hoccima 05/12/2024 sous le N° 987.

N° 517/PA

**Société PRO BEST MULTI SERVICES SARL**

Oujda Au capital de 580.000,00 Dhs  
 Siège Social : Imm 62 Magasin 2 Colline Alirfane Oujda- RC N° : 32041.  
 Résolutions du P.V. de L'Assemblée Générale Extraordinaire Du 31-01-2025  
 3)Éléments ajoutés ou supprimés : En date du 31-01-2025, une A.G. Extraordinaire a été tenue pour prendre les résolutions suivantes :  
 1.L'AGE a décidé l'approbation de l'acte de cession de la totalité des parts de Mme Ikram MOKHTARI en faveur de Mme Hayat EL BEKKALI en date du 15-01-2025 et enregistré le 23/01/2025 sous N° RE 2188.

2.L'AGE a décidé de porter les modifications, découlant de cette cession des parts, au niveau des articles des statuts de la société comme suit :  
 Article 1 : Forme Il est fermé par : - Mme Hayat EL BEKKALI de nationalité Marocaine Domicilié à Hay Errabie Rue Souadad N° 17 Oujda, CIN N° A276999. - Mr Mohamed NOURI de nationalité Marocaine Domicilié à Hay Errabie Rue Souadad N° 17 Oujda, CIN N° F653687.  
 Article 6 : Apports Les parties ont apporté à la présente société les sommes en numéraires ci-après relatées. Mme Hayat EL BEKKALI 490.000 Dhs; Mr Mohamed NOURI 90.000 Dhs. TOTAL 580.000 Dhs.  
 Les comparants reconnaissent expressément que la somme de 580.000 Dhs (Cinq Cent Quatre Vingt Mille Dirhams) a été intégralement libérée.  
 Article 7 : Capital social Le capital social est fixé à Cinq Cent Quatre Vingt Mille Dirhams (580.000,00 Dhs), divisé en (5.800) parts de Cent (100,00) Dirhams chacune, entièrement libérées par les associés à savoir : Mme Hayat EL BEKKALI 4.900 parts ; Mr Mohamed NOURI 900 parts. TOTAL

5.800 parts.  
 Article 21 : Convocation-voix-représentation.  
 et Article 28: Répartition des bénéfices et des pertes.  
 3.L'AGE a décidé de donner la délégation de signature des engagements bancaires (chèques et autres) à Mr Mohamed NOURI, associé à PRO-BEST.

N° 518/PA

**STE H.E.K BUILDING CONSTITUTION**

RC : 10229  
 Aux termes d'un acte sous seing privé du 17/01/2025 il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée, au capital social de 100 000,00 DHs comme suit:  
 Dénomination : \* H.E.K BUILDING\*  
 Forme Juridique : Société à Responsabilité Limitée (SARL).  
 SIEGE SOCIAL: App au 1er Etage situé au N°121 Lotissement Kasmi, Aklim, Berkane.

Objet social:  
 - PROMOTEUR IMMOBILIER.  
 - TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS.  
 - NEGOCE.  
 Capital Social : 100 000,00 dhs (Cent mille dirhams) divisé en 1000 Mille parts sociales de cent dirhams (de 100,00 DHs à chacune).  
 • Mr KAFFA Hmidou, 500 PARTS  
 • Mr EL HIRECH Hassan, 500 PARTS  
 GERANCE : Mr KAFFA Hmidou est Gérant/ Associé de cette société pour une durée illimitée.  
 DUREE : 99 ans  
 Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Berkane en date du 30/01/2025 sous N° : 75

N° 519/PA

**ENTREPRENDRE BUSINESS CENTER INFINITY UNIFORMS "S.A.R.L AU"**

Constitution  
 Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 28/01/2025, il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L AU dont les caractéristiques sont les suivantes :  
 DENOMINATION: INFINITY UNIFORMS "S.A.R.L AU"  
 OBJET : VETEMENTS CONFECTIONNES .  
 LE SIEGE : CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI IER ETG APPT N°3 QJH Casablanca.  
 CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts de 100 DHS chacune.  
 - Mme ASMAA RAICHIL... .. 1000,00 Parts  
 Soit un total de 1000,00 Parts  
 GERANCE : La société est gérée par Mme ASMAA RAICHIL  
 ANNEE SOCIALE: Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.  
 Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 04/02/2025 RC N° 659995.  
 Pour extrait et mention

N° 520/PA

**المملكة المغربية  
 وزارة القضاء  
 ولاية جهة الدار البيضاء سطات  
 إقليم بركان  
 بلدية سيدي رحال الشاطي  
 جماعة سيدي رحال الشاطي  
 رقم: 04 / 2025**

**إعلان عن فتح باب الإلتحاق أو الإلتقال إلى جماعة سيدي رحال الشاطي**

- بناء على الظهير الشريف رقم 1.15.85 الصادر في 20 رمضان 1436 الموافق لـ 07 يوليوز 2015 بتفويض القانون التنظيمي رقم 113.14 المتعلق بالجماعات.  
 - بناء على الظهير الشريف رقم 1.58.008 الصادر في 04 شعبان 1377 الموافق لـ 24 فبراير 1958 بمقتضى النظام لتوظيفة العمومية كما تم تعديله وتكميله.  
 - بناء على المرسوم رقم 2.13.436 الصادر بتاريخ 19 شوال 1436 الموافق لـ 05 غشت 2015 بتحديد كيفية تطبيق الفصل 30 مكرر من الظهير الشريف رقم 1.58.008 الصادر في 04 شعبان 1377 الموافق لـ 24 فبراير 1958 بمقتضى النظام الأساسي لتوظيفة العمومية المتعلق بتقل الموظفين المتقنين إلى الهيئات المشتركة بين الإدارات.  
 - بناء على المرسوم رقم 738.77.2 الصادر في 13 شوال 1397 الموافق لـ 27 نونبر 1977 بمقتضى النظام الأساسي لموظفي الجماعات.  
 - بناء على المرسوم رقم 2.13.423 الصادر في 28 ربيع الأول 1435 الموافق لـ 30 يناير 2014 بتحديد كيفية تطبيق الفصول 48 و48 مكرر و 50 من الظهير الشريف رقم 1.58.008 الصادر بتاريخ 04 شعبان 1377 الموافق لـ 24 فبراير 1958 بمقتضى النظام الأساسي العام للتوظيفة العمومية المتعلق بالإلتحاق وبتعاين الموظفين المتقنين.  
 - يهني رئيس جماعة سيدي رحال الشاطي إلى علم الموظفين المعطوفين بالجماعات القروية بالمشكلة، ولأن باثرون على التكتاف والمعدات اللازمة في مجالات العمل المتطورة من فتح باب الإلتحاق أو الإلتقال إلى جماعة سيدي رحال الشاطي، وفق ما يلي:

عدد المناصب المتوقعة	مصلحة التعيين المعنية بالمناصب المراد شغلها	التجربة في الإدارة	التخصص أو مجال العمل المطلوب	المنصب الحالي (الإطار أو الدرجة)
1	مصلحة الإلتحاق والهيئة والدراسات والمشكلات والأبحاث	ثلاث سنوات على الأقل	الأمناء الجماعية والتعاون القادرية	مصرف من الدرجة الثالثة
1	مصلحة الإلتحاق والهيئة والدراسات والمشكلات والأبحاث	ثلاث سنوات على الأقل	الأمناء الجماعية والتعاون القادرية	تقني من الدرجة الثانية أو الثالثة
3	مصلحة الميزانية والمداينة والمصنفات والموارد البشرية	ثلاث سنوات على الأقل	المالية المحلية أو الجبايات المحلية	تقني من الدرجة الثالثة أو الرابعة
1		ثلاث سنوات على الأقل	الهندسة المدنية أو الهندسة المعمارية	



**شروط الترشيح**

يقدم باب الترشيح لشغل مناصب شاغرة بجماعة سيدي رحال الشاطي في وجه:  
 • الموظفين المرشحين المتقنين إلى الهيئات المشتركة بين الوزارات، ولأن تتوفر عليهم الشروط التالية:  
 - أن يكونوا مرتبين في التراتب المتعارف بها في المهن المتلاء، أو في إحدى الدرجات ذات ترتيب استثنائي مماثلة  
 - أن يكونوا حاصنين على الألقاب على شهادة أو بتوليم حسب التخصصات الواردة أعلاه  
 - أن يكونوا على الأقل، على ثلاث سنوات من الخدمة القطعة بالإدارة المغربية.

**مفاد الترشيح**

• ويكون مفاد الترشيح من الوثائق التالية:  
 - نسخة من بطاقة التعريف الوطنية  
 - طلب خطي يحمل موافقة رئيس الإدارة الأصلياة  
 - صورة تالية تضمن صورة فوتوغرافية ومؤهلات المترشح ومساره المهني، وكذا الشهام والوظائف التي تحصل مسؤوليتها  
 - نسخة طبق الأصل من قرار آخر وصيغة إقرارية  
 • توجد ملفات الترشيح لإيداع طلباتهم لدى مكتب المنصب بقرع الجماعة في أجل قصاصه 16 مارس 2025.

**الإلتقاء وإجراء المقابلة**

• تتولى لجنة معينة بقدر ترشيح الجماعة، دراسة ملفات الترشيح، لقاء الملفات المتسوية لشروط الترشيح، وكذا إجراء المقابلة الإلتقائية.  
 • بعد دراسة ملفات الترشيح، سيتم الإعلان عن قائمة المترشحين المعطوفين بتاريخ ومكان إجرائها لاحقاً.

**الإعلان عن النتائج النهائية**

• بعد إجراء المقابلة الإلتقائية، تقوم اللجنة المعنية بإعداد تقرير نهائي يتضمن أسماء المترشحين الذين تم التوظيف منهم حسب الاستحقاق  
 • يعلن عن نتائج المقابلة الإلتقائية بعد المصادقة عليها من طرف السيد رئيس الجماعة، عبر نشرها بصورة الإعلانات بقرع الجماعة وبمختلف الوسائل الأخرى الممكنة.

**مسطرة التعيين**

• يتم التبرع في تحمل مسطرة الإلتحاق أو تقل الموظفين الذين سيتم التوظيف لتعمل المناصب المالية الشاغرة المعنية، وذلك ابتداء من التاريخ المتعلق عليه بين الإدارة الأصلياة والإدارة المستقبلي.



N° 036/PC

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU**  
**SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE SIDI SÛMANE**

**TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UN OUVRAGE D'ART SITUÉ AU PK 8+950 DE LA RR409 DANS LA PROVINCE DE SIDI SÛMANE.**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°A055/01/2025**

Le **Jeudi 27 Février 2025 à 10h00mn**, il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Sidi Sûmane à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres national sur offres de prix pour la réalisation des prestations suivantes :

**TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UN OUVRAGE D'ART SITUÉ AU PK 8+950 DE LA RR409 DANS LA PROVINCE DE SIDI SÛMANE.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré pendant les jours ouvrables à l'adresse suivante : Service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, service gestion et programmes, à Avenue Al Anezi Sidi Sûmane. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le Cautionnement provisoire de soumission est fixé à la somme de **Seize mille dirhams (16 000,00 dhs)**; il doit être établi au nom du Service de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Sidi Sûmane et doit être dématérialisé.

L'estimation du coût des travaux établie par le Service de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Sidi Sûmane est fixée à la somme de : **Quatre millions cinq cent onze mille six cent seize dirhams (4 511 616,00 dhs TTC)**.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 10 du règlement de consultation.

- Le dépôt des plis ne peut être qu'électroniquement sur [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) en application de l'arrêté du Ministre délégué auprès du ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget n°1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation du présent appel d'offres.

**Dossier Technique comprenant :**

- Les concurrents doivent fournir un dossier technique comprenant :  
 Copie du Certificat de Qualification et de Classification des entreprises.

Il est exigé pour le présent appel d'offres national le secteur, la classe minimale et les qualifications suivantes :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
D	3	D1

**N° 500/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU**  
**SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE SIDI SÛMANE**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°A055/02/2025**

Le **Jeudi 27 Février 2025 à 11h00mn**, il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Sidi Sûmane à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres national sur offres de prix pour la réalisation des prestations suivantes :

**TRAVAUX DE RECONSTRUCTION D'UN OUVRAGE D'ART SITUÉ AU PK 74+900 DE LA RR 418 (EX RP4240) DANS LA PROVINCE DE SIDI SÛMANE.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré pendant les jours ouvrables à l'adresse suivante : Service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, service gestion et programmes, à Avenue Al Anezi Sidi Sûmane. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le Cautionnement provisoire de soumission est fixé à la somme de **Seize mille dirhams (16 000,00 dhs)**; il doit être établi au nom du Service de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Sidi Sûmane et doit être dématérialisé.

L'estimation du coût des travaux établie par le Service de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Sidi Sûmane est fixée à la somme de : **Trois millions neuf cent cinquante six mille sept cent vingt sept dirhams et cinquante centimes (3 956 737,60 dhs TTC)**.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 10 du règlement de consultation.

- Le dépôt des plis ne peut être qu'électroniquement sur [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) en application de l'arrêté du Ministre délégué auprès du ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget n°1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation du présent appel d'offres.

**Dossier Technique comprenant :**

- Les concurrents doivent fournir un dossier technique comprenant :  
 Copie du Certificat de Qualification et de Classification des entreprises.

Il est exigé pour le présent appel d'offres national le secteur, la classe minimale et les qualifications suivantes :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
D	3	D1

**N° 501/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU**  
**SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE SIDI SÛMANE**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° 01/2025**

Le **28/02/2025 à 10h00** il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de la Division de l'action sociale DAS à la province de Beni Mellal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié N°01/2025 sur offres des prix relatif aux 05 objets suivants :

N°	Objets	Estimations	Cautionnements provisoires	Adresses et téléphones
01	ACHAT DES EQUIPEMENTS DE COUTURE AU PROFIT DE LA COOPERATIVE ALMOUSTAKRAL LILMARAA ALACHIA.	177 000,00 MAD-TTC.	3.000,00 MAD	Desar ouled hmed commune ouled yach - province Beni Mellal / Tel : 664697837
02	ACHAT DES EQUIPEMENTS DE COUTURE AU PROFIT DE LA COOPERATIVE AL ANEKA.	179 600,00 MAD-TTC.	3.000,00 MAD	Kinariat al hanba Ter dngy appartement 15, Beni mellal / Tel : 6777265462
03	ACHAT DES EQUIPEMENTS POUR UN CAMPING TOURISTIQUE MOBILE AU PROFIT DE LA COOPERATIVE AOUJAL EAGLES.	223 400,00 MAD-TTC.	3.000,00 MAD	ROUTE MARRAKECH 3007 EX SOMEA commune OULED MEARER province Beni Mellal / Tel 6649706996
04	ACHAT DES EQUIPEMENTS POUR UN ATELIER DE FABRICATION DES PIERRES DE DECORATION AU PROFIT DE LA COOPERATIVE IBAJAR BENI MELLAL.	213 240,00 MAD-TTC.	3.000,00 MAD	Adresse : Desar Yachout commune Taj N'ely / Tel : 663295289
05	ACHAT DES EQUIPEMENTS DE COUTURE ET BRODERIE AU PROFIT DE LA COOPERATIVE KHYATATE AL AMIRATE.	80 000,00 MAD-TTC.	1.500,00 MAD	Adresse : Hay ouled ayad ouled yach, Beni Mellal / Tel : 6647262286

Le dossier d'appel d'offres de chaque objet doit être retiré à partir des adresses des coopératives indiquées ci-dessus.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

04 Les concurrents doivent déposer leurs plis sous format papier aux bureaux de la DIVISION DE L'ACTION SOCIALE DAS -PROVINCE BENI MELLAL.

04 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

**N° 503/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU**  
**SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE SIDI SÛMANE**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N°A055/03/2025**

Le **jeudi 27 Février 2025 à 12h00mn**, il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Sidi Sûmane à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres international sur offres de prix pour la réalisation des prestations suivantes :

**TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE LA RR418 DU PK 70+400 AU PK 78+630 DANS LA PROVINCE DE SIDI SÛMANE.**

Le dossier d'appel d'offres international peut être retiré à partir du portail des marchés de l'État [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le Cautionnement provisoire de soumission est fixé à la somme de **Cent quatre vingt deux mille dirhams (142 000,00 dhs)**; il doit être établi au nom du Service de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Sidi Sûmane et doit être dématérialisé.

L'estimation du coût des travaux établie par le Service de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Sidi Sûmane est fixée à la somme de : **Deux millions cent huit mille six cents quatre dirhams et dix-huit centimes (2 108 064,18 dhs TTC)**.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 10 du règlement de consultation.

- Le dépôt des plis ne peut être qu'électroniquement sur [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) en application de l'arrêté du Ministre délégué auprès du ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget n°1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation du présent appel d'offres.

**Dossier Technique comprenant :**

a- Pour les entreprises installées au Maroc

Une Copie du Certificat de Qualification et de Classification des entreprises.

Il est exigé pour le présent appel d'offres international le secteur, la classe minimale et les qualifications suivantes :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
3	2	B1 ; B3 ; B5 ; B6

b- Pour les entreprises non installées au Maroc

Doivent fournir les pièces prévues par l'article 4-B) b) du règlement de consultation du présent appel d'offres international.

**N° 502/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE LA**  
**SANTÉ ET DE LA PRO-**  
**TECTION SOCIALE**  
**CHU IBN ROCHD-**  
**CASABLANCA**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERT SIMPLIFIÉ**  
**SUR OFFRES DES PRIX**  
**N° 010/2025/CHUIRC**  
 Le 18/02/2025 à 10h  
 00min, il sera procédé  
 dans les bureaux de la Di-  
 rection du Centre Hospi-  
 talo-Universitaire Ibn  
 Rochd, sis à 8, Rue Lahcen  
 EL ARJOUN- Casablanca, à  
 l'ouverture des plis relatifs  
 à l'Appel d'offres ouvert  
 simplifié sur offres des prix  
 n°010/2025/CHUIRC du  
 18/02/2025 pour : ACHAT  
 DES IMPRIMÉS TECH-  
 NIQUELS: CARNETS QUIT-  
 TANCERS POUR LES  
 FORMATIONS HOSPITA-  
 LIÈRES RELEVANT DU  
 CENTRE HOSPITALO-  
 UNIVERSITAIRE IBN  
 ROCHD.

Le dossier d'appel d'offres  
 doit être téléchargé à partir  
 du portail des marchés pu-  
 blics accessible à l'adresse:  
 www.marchespublics.gov.  
 ma  
 L'estimation du coût de la  
 prestation établie par le  
 maître d'ouvrage est fixée  
 comme suit : 51 750,00  
 DHS TTC (CINQUANTE  
 ET UN MILLE SEPT CENT  
 CINQUANTE DIRHAMS  
 TOUTES TAXES COM-  
 PRISSES)  
 Le cautionnement provi-  
 soire est fixé à 1 000,00 DHS  
 (Mille dirhams)  
 Le contenu, la présentation  
 ainsi que le dépôt des do-  
 siers des concurrents doi-  
 vent être conformes aux  
 dispositions des articles 30-  
 32-34 du Décret n°2-22-431  
 du 15 chabane 1444 (8  
 mars 2023), relatif aux mar-  
 chés publics.  
 Les concurrents doivent dé-  
 poser leurs dossiers par  
 voie électronique dans le  
 portail des marchés publics  
 accessible à l'adresse www.  
 marchespublics.gov.ma  
 Les pièces justificatives à  
 fournir sont celles prévues  
 par l'article 5 du règlement  
 de consultation.

**N° 505/PA**  
 Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Agriculture,  
 de la Pêche Maritime,  
 du Développement  
 Territoriale et des Eaux et  
 Forêts  
 Direction Provinciale de  
 l'Agriculture d'Azilal  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERT NATIONAL**  
**N°07/2025**  
 (Réservé aux très petites,  
 petites et moyennes  
 entreprises,  
 aux coopératives, aux  
 unions de coopératives et  
 aux auto-entrepreneurs)  
 Le Jeudi 27 Février 2025 à  
 10 heures, il sera procédé  
 dans la salle de réunion de  
 la Direction Provinciale de  
 l'Agriculture d'Azilal à  
 l'ouverture des plis relatifs  
 à l'Appel d'offres ouvert na-  
 tional sur offres des prix n°  
 07/2025 du 27/02/2025  
 pour objet : Travaux de  
 création de deux points  
 d'eau (deux forages) pour  
 l'abreuvement de cheptel  
 au niveau de la commune  
 territoriale d'Anzou, Cercle  
 de Fetaouaka, et la Com-  
 mune Territoriale d'Ait  
 Blal, Cercle d'Oultana, pro-  
 vince d'Azilal.  
 Le dossier d'appel d'offres

doit être téléchargé à partir  
 du portail des marchés Pu-  
 blics accessible à l'adresse :  
 www.marchespublics.gov.  
 ma.

Le cautionnement provi-  
 soire est fixé à la somme de  
 : Neuf mille dirhams (9  
 000,00 dhs).  
 L'estimation des coûts des  
 prestations établie par le  
 maître d'ouvrage est fixée à  
 la somme de : Quatre cent  
 cinquante-huit mille quatre  
 cent dirhams (458 400,00  
 dhs).

Le contenu, la présentation  
 ainsi que le dépôt des do-  
 siers des concurrents doi-  
 vent être conformes aux  
 dispositions des articles 30  
 à 34 du décret n° 2.22.431  
 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents doivent dé-  
 poser leurs dossiers par  
 voie électronique dans le  
 portail des marchés publics  
 accessible à l'adresse www.  
 marchespublics.gov.ma.  
 Le document technique  
 exigé par le dossier d'appel  
 d'offres doit être déposé  
 par voie électronique dans  
 le portail des marchés pu-  
 blics.

Les pièces justificatives à  
 fournir sont celles prévues  
 par l'article 6 du règlement  
 de consultation.

**N° 506/PA**  
**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**REGION CASABLANCA-**  
**SETTAT**  
**PROVINCE DE SETTAT**  
**CERCLE DE SETTAT**  
**JANOUBIA**  
**CAÏDAT DE GUISSER**  
**COMMUNE DE GUISSER**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERT NATIONAL**  
**N°01/2025**

Le 04/03/2025 à 11 h, il sera  
 procédé, dans les bureaux  
 du président de la commu-  
 ne de GUISSER, centre de  
 GUISSER, province de SET-  
 TAT à l'ouverture des plis  
 relatif à l'appel d'offres ou-  
 vert national sur offres de  
 prix pour : La Gestion délé-  
 guée de la Jamia de  
 Guisser relative à la réalisa-  
 tion des travaux complé-  
 mentaire Du souk de la  
 commune de Guisser.  
 Le dossier d'appel d'offres  
 doit être téléchargé à partir  
 du portail des marchés pu-  
 blics accessible à l'adresse :  
 www.marchespublics.gov.  
 ma.

Le montant du cautionne-  
 ment provisoire est fixé à la  
 somme de 400 000,00dhs  
 (quatre cent mille dirhams).  
 L'estimation des coûts des  
 prestations établie par le  
 maître d'ouvrage est fixée à  
 la somme de 34 000  
 000,00dhs TTC (trente-qua-  
 tre millions dirhams) TTC.  
 \* 200 000,00 dhs estimation  
 prévisionnel d'Exploitation  
 mensuelle du souk hebdo-  
 madaire.  
 \* 10 000 000,00 dhs estima-  
 tion prévisionnel pour l'in-  
 vestissement.

Le contenu, la présentation  
 ainsi que le dépôt des do-  
 siers des concurrents doi-  
 vent être conformes aux  
 dispositions des articles 30,  
 31, 32 et 34 du décret relatif  
 aux marchés publics.  
 Les concurrents doivent dé-  
 poser leurs dossiers par  
 voie électronique dans le  
 portail des marchés publics  
 accessible à l'adresse  
 www.marchespublics.gov.  
 ma.

- Il est prévu une visite des  
 lieux le 26/02/2025 à 11h.  
 Point de départ : le siège de  
 la commune de Guisser.  
 Les pièces justificatives à  
 fournir sont celles prévues  
 par l'article 6 du règlement  
 de consultation.

**N° 507/PA**  
 Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Agriculture,  
 de la Pêche Maritime, du  
 Développement Rural et  
 des Eaux et Forêts  
 Direction Régionale de  
 l'Agriculture de Casa-  
 blanca-Settat  
 Direction Provinciale de  
 l'Agriculture de Berrechid  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERT NATIONAL SUR**  
**OFFRES DE PRIX**  
**N° 04/2025/DPA /**  
**BERRÉCHID DU**  
**27/02/2025 à 14h**  
**(SEANCE PUBLIQUE)**  
 Le 27/02/2025 à 14h, il sera  
 procédé, dans la salle de  
 réunion de la Direction Pro-  
 vinciale de l'Agriculture de  
 Berrechid sise à n° : 5 bou-  
 levard Mohammed V, quar-  
 tier Elyousser, Berrechid, à  
 l'ouverture des plis relatifs  
 à l'appel d'offre national  
 sur offres de prix n°  
 04 / 2025 / DPA / BERRE-  
 CHID relatif à : Acquisition  
 et fourniture du matériel  
 agricole au profit de la co-  
 opérative de service relevant  
 de la commune territoriale  
 de Laghimiyyine, dans le  
 cadre du projet de l'Agricul-  
 ture Solidaire Nouvelle  
 Génération - Intensification  
 durable des systèmes de  
 production et promotion de  
 l'entrepreneuriat des jeunes  
 au niveau de la commune  
 territoriale Laghimiyyine,  
 Province Berrechid-

Le dossier d'appel d'offres  
 doit être téléchargé à partir  
 du portail des marchés pu-  
 blics accessible à l'adresse :  
 www.marchespublics.gov.  
 ma.

L'estimation des coûts des  
 prestations établies par le  
 maître d'ouvrage est fixée à  
 la somme de : NEUF CENT  
 VINGT-HUIT MILLE DIR-  
 RHAMS TOUTES TAXES  
 COMPRISSES (928.000,00  
 DIRHAMS).  
 Le cautionnement provi-  
 soire est fixé à la somme de  
 QUINZE MILLE DIR-  
 RHAMS (15.000,00 DHS).  
 Le contenu, la présentation  
 ainsi que le dépôt des do-  
 siers des concurrents doi-  
 vent être conformes aux  
 dispositions des articles 30  
 à 34 du décret n° 2 - 22 - 431  
 du 15 chabane 1444 (08  
 Mars 2023) relatif aux mar-  
 chés publics.

Les concurrents doivent dé-  
 poser leur dossier par voie  
 électronique dans le portail  
 des marchés publics acces-  
 sible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma  
 Les prospectus, notices ou  
 autres documents techni-  
 ques exigés par le dossier  
 d'appel d'offre doivent être  
 déposés dans le bureau  
 d'ordre de la Direction Pro-  
 vinciale de l'Agriculture de  
 Berrechid au plus tard le  
 jour ouvrable précédant la  
 date d'ouverture des plis  
 avant 16h ou remis séance  
 tenante au président de la  
 commission d'ouverture  
 des plis.  
 Les pièces justificatives à  
 fournir sont celles prévues  
 par l'article n°10 du régle-  
 ment de consultation.

**N° 508/PA**  
 Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Équipement et de l'Eau  
 Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport  
 et de la Logistique de Larache

**المملكة المغربية**  
**وزارة الداخلية**  
**عصبة إقليم شيشوالة**  
**دائرة مجاط**  
**قيادة فروعة - مجاط**  
**جماعة مجاط**

**إعلان عن تنظيم امتحان الثقافة المعينة لمناحة موظفي جماعة مجاط**  
**لأولوي حادجة معامد لتقي من الدرجة الأولى سلم 8 برسم سنة 2025**

يعن رئيس المجلس الجماعي لجماعة مجاط أنه سينظم يوم السبت : 2025/03/01... على الساعة التاسعة صباحا بقاعة الاجتماعات بمقر الجماعة امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد تقي من الدرجة الأولى سلم 8 بجماعة مجاط برسم سنة 2025 ، و كما هو معلوم يفتح هذا الامتحان في وجه المساعدين التكتيين المرتبين في السلم (6 الذين قضوا ست سنوات من الخدمة العليا بهذه الصفة) و يشمل الامتحان على الاختبارين كتابي و شفوي كما هو مبين في الجدول أسفله :

المعامل	الدرجة	الاختبارات	إطار الترقية	الإطار الأصلي
3	2 ساعتان	اختبار كتابي علم	مساعد تقي من الدرجة الأولى سلم 8	مساعد تقي من الدرجة الثانية سلم 6
2	بين 15 و 30 دقيقة	اختبار شفوي أو تطبيقي		

و يحدد عدد المناصب المتباري بشأنها في حدود 14 % من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية ، و على الأطر المتوفرة فيهم الشروط المذكورة أن يتقدموا بطلباتهم إلى مصلحة الموظفين بجماعة مجاط. و آخر أجل لإيداع الترشيحات هو : 2025/02/21.....

**N° 504/PA**  
 ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU  
 DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT  
 ET DE LA LOGISTIQUE DE LARACHE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL**  
**N°02/DPETL/Lar 2025**

**Le 20 MARS 2025 à 11 H du matin**, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Larache, place Oued El Malkhazine Larache à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

**Travaux de dédoublement de la RR417 sur 4 Km au niveau de l'entrée Nord de la ville de Larache (Province de Larache)**

Le dossier d'appel d'offres doit également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et à partir de l'adresse électronique suivante : [www.mtpnet.gov.ma](http://www.mtpnet.gov.ma).

**Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1 900 000,00 dhs, (Un Million Neuf Cent Mille Dirhams).**

**L'estimation du coût des prestations : 102 350 372,25 dhs (Cent Deux Millions Trois Cent Cinquante Mille Trois Cent Soixante-deux Dirhams et Vingt Cinq centimes TTC).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :  
 - Déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

**Les pièces justificatives à fournir sont celles exigées par l'article 09 du règlement de consultation.**

**Pour les concurrents installés au Maroc ils doivent fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et classification.**

ACTIVITE	QUALIFICATIONS EXIGÉES	CLASSE MINIMALE
B	B1, B2, B3, B5 et B6	B

**Pour les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que définie dans le règlement de consultation.**

**N° 509/PA**



Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Serrat  
SG/D.B.M.R.H./S.M.P  
AVIS DE LA  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
OUVERTE

N°38/INDH/5/2025  
Le 04/03/2025 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division du budget, marchés et des ressources humaines de la Province de Serrat, sis au Quartier Administratif, Avenue Hassan II Serrat, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale ouverte pour la conception et le suivi des travaux de construction d'un internat à la commune Oulad Saïd - Province de Serrat.

Le dossier de la consultation architecturale ouverte peut être retiré du service marchés publics de la division du budget, marchés et des ressources humaines de la Province de Serrat service des marchés (Quartier Administratif, Avenue Hassan II Serrat), ou téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Trois million sept cent cinquante mille dirhams HT (3.750.000,00 DH HT).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés publics de la division du budget, des marchés et des ressources humaines de la Province de Serrat (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Serrat);  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- Soit les remettre au Président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le : 25/02/2025 à 11 heures

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 13 du règlement de la consultation architecturale. N° 510/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Serrat  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL N°  
41/INDH/5/2025

Le 04/03/2025 à 11 heures il sera procédé, dans les bureaux de la Division budget, des marchés et des ressources humaines de la Province de Serrat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Serrat à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour les essais géotechniques, contrôle des bétons et matériaux des travaux de construction d'un internat à la commune oulad saïd- Province de Serrat.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 1.000,00 dhs (Mille dirhams)  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :73.680,000 dh T.T.C. (Soixante treize mille Six cent quatre vingt dirhams toutes taxes comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du Décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma))

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation. N° 511/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE, DE  
LA PÊCHE MARITIME,  
DU DÉVELOPPEMENT

RURAL ET DES EAUX  
ET FORÊTS  
DIRECTION  
DES AFFAIRES  
ADMINISTRATIVES ET  
JURIDIQUES

Avis d'appel d'offres ouvert simplifié national sur offres de prix N° 08/2025/DAAJ

Le 17/02/2025 à dix heures (10h), il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction des Affaires Administratives et Juridiques Sise à Avenue Hassan II Complexe d'bagh ( 2ème étage) à Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié national sur offres de prix n° 08/2025/DAAJ relatif à : Hébergement à Paris des invités du Maroc - pays à l'honneur - au Salon International de l'Agriculture de Paris 2025 (SIAP 2025), pour le compte du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts - département de l'Agriculture.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent Trente Cinq Mille Deux Cent Dirhams Toutes Taxes Comprises (235 200,00 DHS TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4500,00 DH (Quatre Mille Cinq Cent Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles n° 9 et 10 du règlement de consultation. N° 512/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA REGION GELBEN - OU ED NOÛN  
PROVINCE DE SERRAT  
ETABLISSEMENT DE COOPÉRATION  
INTERCOMMUNALE  
"IFNI ALKOBRA"

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
ولاية جهة الشرق والجنوب  
إقليم سطات  
مؤسسة التعاون بين الجماعات  
"إفني الكوبرا"

# PROGRAMME PREVISIONNEL TRIENNAL

Maître d'ouvrage: Président du conseil de l'établissement de coopération intercommunale IFNI ALKOBRA  
Année budgétaire: 2025

Le programme prévisionnel des marchés que le président du conseil de l'établissement de coopération intercommunale IFNI ALKOBRA envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026 et 2027 est présenté ci-après:

**B. Prestations de travaux :**

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
01	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET D'EXPANSION DU CENTRE D'ÉQUIPEMENT TECHNIQUE DES DÉCRETS MANAGERS ET ASSAIRES DE LA PROVINCE DE SERRAT	Commune de MESTI	80 000 000,00	Appel d'offres ouvert national	Juin-2025	-

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
NEANT						

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
NEANT						

**B. Prestations de services**

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
NEANT						

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
NEANT		

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
NEANT		

**C. Prestations de services**

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
01	ETUDE TECHNIQUE ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET D'EXPANSION DU CENTRE D'ÉQUIPEMENT TECHNIQUE DES DÉCRETS MANAGERS ET ASSAIRES DE LA PROVINCE DE SERRAT	Commune de MESTI	600 000,00	Appel d'offres ouvert national	Fév-2025	-

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
NEANT		

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
NEANT		



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° : 01/ZAG/2025  
SÉANCE PUBLIQUE

Le 17 FEVRIER 2025, à partir de 10 h 00 mn du matin, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Drou-Taflet à Zagora (salle des réunions), sis au quartier administratif Zagora, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix pour :

ADP N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS HT TTC	MONTANT DE CAUTIONNEMENT PROVISOIRE (DIRH)
01/ZAG/2025	IMPRESSION DES LIVRETS AU PROFIT DES ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES PIONNIERS RELEVANT DE LA DP DE L'ARF DT A ZAGORA.	679 218,00 SIX CENT SOIXANTE DIX NEUF MILLE DEUX CENT DIX HUIT	13 000,00 Treize Mille

Les dossiers d'appel d'offres doivent être téléchargés à partir du portail des marchés publics accessibles à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 09 du règlement de consultation.

N° 513/PA

N° 035/PC



## Portrait



## Serge Atlaoui

*61 ans dont 17 dans le couloir de la mort*

Condamné à la peine capitale en Indonésie en 2007 pour trafic de drogue, Serge Atlaoui, 61 ans, vit depuis lors dans le couloir de la mort mais va, selon son avocat, regagner la France "heureux et serein", après 19 ans d'enfermement.

De "l'Alcatraz" indonésien à la prison de Salemba à Jakarta qu'il devait quitter mardi après-midi avant de s'envoler pour Paris dans la soirée, le

Français "n'a jamais perdu l'espoir (...) car il pense d'abord à sa famille et aux autres", explique à l'AFP Raphaël Chenuil-Hazan, directeur général de l'association Ensemble contre la peine de mort (ECPM) qui le soutient depuis 2007.

En 2005, alors âgé de 42 ans, l'artisan soudeur originaire de Metz (est), débarque près de Jakarta pour installer des machines industrielles dans ce qu'il croit être une usine d'acrylique.

Confronté à des difficultés financières en France, il était venu en Indonésie une première fois pour faire ce travail contre un salaire de 2.000 euros par semaine, qu'il assure n'avoir jamais touché.

"Quand je suis revenu, j'ai vu tous ces produits chimiques, ça m'a fait tiquer, je me suis dit qu'il y avait quelque chose de louche", raconte-t-il à l'AFP en 2015.

Le 11 novembre 2005, la police débarque et l'arrête. Il est alors accusé de possession de dizaines de kilos de méthamphétamine, de kétamine et autres substances servant à la production de drogue.

Se basant sur la jurisprudence, il pense s'en tirer avec 15 ans de prison mais est condamné à la perpétuité pour trafic de drogue. En mai 2007, la Cour suprême alourdit la sentence: il doit être fusillé, comme huit autres membres du "réseau".

Mais après une intensification de la pression par Paris et une forte mobilisation en France, les autorités indonésiennes acceptent de laisser un appel en suspens suivre son cours.

Après avoir compté les années dans une prison de haute sécurité au sud-est de Java, le Français a achevé sa détention dans la prison de Salemba. De là, malade, il s'est rendu chaque semaine dans un hôpital pour y recevoir un traitement.

"L'espoir, c'est la différence entre la vie et la mort", soulignait encore en 2015 celui qui a toujours été très actif durant sa détention. "Prisonnier-mo-dèle", c'est lui qui a rétabli le réseau d'eau dans sa prison et a également réparé la charpente, indique M. Chenuil-Hazan, qui lui a rendu visite pour la dernière fois en no-

vembre 2023.

Père de quatre enfants et marié à Sabine, M. Atlaoui, "heureux et serein" depuis l'annonce de son retour prévu, "a toujours fait preuve d'une résilience qui force le respect", ajoute son avocat français Richard Sédillot.

Le 19 décembre dernier, l'espoir grandit après la transmission par Paris d'une demande officielle de transfèrement. Jakarta avait ouvert la voie début novembre à de possibles rapatriements de prisonniers, indiquant être également en discussion avec les Philippines et l'Australie.

Les négociations ont rapidement abouti pour la Philippine Mary Jane Veloso, également condamnée à mort, et rapatriée à Manille le 18 décembre. Les cinq derniers membres australiens du réseau "Bali 9", en prison depuis 19 ans pour trafic de drogue, ont eux regagné leur pays trois jours plus tôt.

Pour M. Chenuil-Hazan, "il y a une sorte de destin croisé entre Serge et Mary Jane", mère de famille de 39 ans, condamnée à mort en 2010 pour trafic de drogue.

M. Atlaoui et Mme Veloso figuraient tous deux sur une liste de 10 détenus qui devaient passer devant le peloton d'exécution le même jour d'avril 2015. Huit furent exécutés mais les noms de Serge Atlaoui et Mary Jean Veloso furent retirés de la liste au dernier moment.

Le 24 janvier dernier, après plusieurs reports, Paris et Jakarta signent enfin l'accord prévoyant le transfèrement du Français.

En 2015, un média australien a rapporté que l'ex-général Prabowo Subianto, alors dans l'opposition, avait demandé au président de l'époque Joko Widodo, surnommé "Jokowi" de surseoir aux exécutions d'étrangers, dont celle de M. Atlaoui, l'exhortant à "ne pas exécuter de ressortissants d'un pays ami".

Cette intervention de celui qui est devenu ensuite ministre de Jokowi, puis en 2024 son successeur à la présidence, a été confirmée à l'AFP par une source proche du dossier, souhaitant rester anonyme. La présidence ne l'a pas confirmée officiellement.

”

En 2005, il est alors accusé de possession de dizaines de kilos de méthamphétamine, de kétamine et autres substances servant à la production de drogue

Par Abou Salma  
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

GRATIN	RAVAUDEUR	MICMAC	SYMBOLE DE L'ÉTAIN	TAUDIS	EN VOL	COMMÉMORATION	MÉTAL PENSION	LIT	PRISE DE PASSION
CASSE							CENT MÈTRES CARRÉS	PARTIE DU BICEPS	
CENTIME			PRONOM		TRAVAIL PÉNIBLE				
CHEVELURE TISSU								SODIUM	TOUT AUTOUR
					DUPAS MÉTAL				
MAGNÉS- IUM			POÈME LYRIQUE	CEPENDANT			PERSONNE MÉCHANTS SORT		
TRANS- FORMATION				BISTROT QUARTIER D'ALEP				RECUEIL DE BONS MOTS	FIN D'ANNÉE
					RÈGLE PLATE BISON			BAUDET	
USTENS- ILE DE CUISINE		HARASS- ANTE EN BERNE							
COUVERT DE PUNES				ÉRUCTA- TION			EN AOÛT	RADIUM	NOTE
SANS MOTIF MÉTAL				ALLIER				VIEILLE CITÉ	
		ROULÉS				DÉSOLÉ			

JeuX & Loisirs

Solution mots flechés d'hier

TERME	A	LE ROI DES ÉCHecs	T	BLACS	appren- tion	pléon- tisme	L	croquer	océans	MY / CÉVINE
PROCO- DÉRIE	B	L	A	N	C	H	I	M	È	N
	C	O	O	L	A	I	I	D	E	E
DECOU- VRIER	U	S	U	R	P	A	T	E	U	R
RECOU- VRIER	T	E	S	I	T	E	L	O	T	
	A	I	R	T	U	A	C	N	E	
MÉCANI- QUE	S	A	B	U	S	D	O			
REMÉ- MOR	S	A	O	U	L	F	O	R	E	T
NOTE	R	E	R	E	A	C	E	R	E	
	M	T	E	T	E	A	R	I		
TOUR	F	E	T	E	I	D	E	M	R	G
	N	U	B	O	A	I	R	A	N	
PROFES- SEUR	T	A	L	E	N	T	U	E	U	S

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouasib

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Aïme Bouifly  
Mourad Tabot  
Walid Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Meïtah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezoufir

**Service technique**  
Khadija Sidi (Responsable)  
Myriem Rahane  
Khadija Halati  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmaridi

**Revision**  
Abdelouacim Werrach

**Secrétariat**  
Assma Tabas

**Photographe**  
Ahmed Lazraqi

**Correspondants**  
Ahmedou El Katab (Lalouane)  
Abdelali Khalid (Essoussia)

**Collaborateurs**  
Chouab Sebouan  
Khali Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2145 - Casablanca Maroc

**E-mail**  
Libération@libe.ma  
Téléphone:  
0522 61 94 04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62 09 72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annonces@libe.ma  
Youssef El Gabs

Moussa El Youssefi  
Louba Baghdaoui  
Latifa Mourab  
Rida Ait Dahman  
Sihem Zaïer  
Fatwa Choukri

**44, Avenue des E.A.R.**  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31 00 62  
0522 62 32 32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31 28 10

**Imprimerie**  
Les Éditions Maghébines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de presse  
100 / 64

**Site web:**  
www.libe.ma

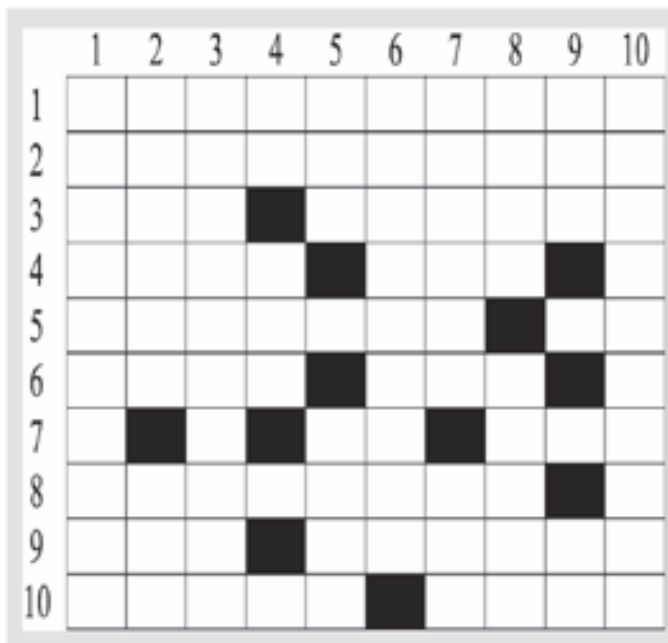
**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**o.j.d. MAROC**

**2017**  
www.ojd.ma

## Mots croisés



## HORIZONTALEMENT

- 1- Géraldine
- 2- Bernadette
- 3- Pierre - Morceaux de terre compacte
- 4- Paséiforme - Fatigué
- 5- Nourriture de fine bouche - Boisson
- 6- Ann d'élan de taille - Abréviation de commerce
- 7- Longueur jaune - Lentille
- 8- Divertissements
- 9- A rendre - Parfumée
- 10- Anneaux de cordage - Souvent unique

## VERTICALEMENT

- 1- Abus de soldats de Louis XIV
- 2- Localité - Choison
- 3- Ont des charmes d'Éve James
- 4- Fin de forme - Porte charge
- 5- Orde bien injuste - Attachus
- 6- Souci d'électricien
- 7- Forme insuite d'ester - Ville serbe
- 8- Précis - Arrête
- 9- Echse - Personnel
- 10- Auteurs d'ouvrages en prose

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

## Facile

7			6	3				9
	3	1		2				
9	4		1			3	8	
		3				9		8
		5	2		8	6		
1	8					2		
	5	4		7		6	3	
			8		7	2		
8		3	4					5

## Difficile

2			9	4				
				2	6	1		
				5	6			4
		1					4	
6	3		2			9	1	
	7					2		
3		2	9					
	9	4	8					
			6	4				7

## Moyen

5	4			1				7
					9	1	4	
6	1							9
		3	4		5			
	6							5
			8		1	4		
3								2
	5	6	2					
7			3					9

## Expert

			8		6	3		
9	3					5		2
	7					9		
			7					3
		5					8	
	2				9			
		1						8
5	9							4
		7	1		4			

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case,  
la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

## Facile

6	3	7	1	4	8	9	5	2
5	2	1	9	6	3	7	8	4
8	9	4	5	2	7	6	3	1
4	6	8	3	7	2	1	9	5
3	1	9	8	5	6	4	2	7
7	5	2	4	1	9	3	6	8
1	7	6	2	9	5	8	4	3
2	4	3	6	8	1	5	7	9
9	8	5	7	3	4	2	1	6

## Difficile

6	5	8	3	1	4	9	2	7
1	2	3	8	7	9	5	4	6
9	4	7	5	6	2	3	1	8
5	1	4	7	2	3	6	8	9
7	9	2	6	5	8	4	3	1
8	3	6	9	4	1	2	7	5
3	6	1	2	8	5	7	9	4
2	8	5	4	9	7	1	6	3
4	7	9	1	3	6	8	5	2

## Moyen

4	8	6	1	5	2	9	7	3
9	5	2	8	7	3	4	6	1
3	7	1	4	9	6	2	8	5
7	2	8	6	3	9	5	1	4
1	6	3	5	2	4	7	9	8
5	4	9	7	1	8	3	2	6
6	9	4	3	8	7	1	5	2
8	1	7	2	4	5	6	3	9
2	3	5	9	6	1	8	4	7

## Expert

2	3	6	4	7	8	1	9	5
8	9	4	1	5	3	2	7	6
7	1	5	2	6	9	8	4	3
9	8	7	6	2	5	4	3	1
6	4	1	9	3	7	5	2	8
3	5	2	8	1	4	9	6	7
5	6	9	3	4	1	7	8	2
4	7	3	5	8	2	6	1	9
1	2	8	7	9	6	3	5	4

# Sport

Mercato d'hiver

## Manchester City hyperactif, le Real tranquille



**M**anchester City, géant en pleine crise, s'est beaucoup démené sur le marché des transferts cet hiver pour se relancer, contrairement au Real Madrid, son futur adversaire en barrages de Ligue des champions, qui est resté très discret.

Manchester City a dépensé sans compter lors du mercato hivernal, avec des paris en défense (Abdukodir Khusanov et Vitor Reis), une bonne pioche en attaque (Omar Marmoush).

Dans les derniers instants du mercato, le club de Pep Guardiola a aussi recruté l'Espagnol Nico Gonzalez (FC Porto) au poste de milieu défensif, où son grand blessé Rodri manque cruellement.

La défaite 5-1 à Arsenal dimanche a

puissé les quadruples champions d'Angleterre en titre à un dernier achat sur le gong.

L'autre club de Manchester, United, partage les mêmes déboires sur le terrain, mais n'a pas les mêmes finances. Les "Red Devils" ont fait venir le défenseur danois Patrick Dorgu (20 ans) de Lecce, mais ils ont surtout exfiltré en prêt deux indésirables: Antony, au Betis, et Marcus Rashford, à Aston Villa.

L'enfant du club, écarté par Ruben Amorim depuis décembre, va tenter de se relancer chez les "Villans", où la place de Jhon Duran (parti en Arabie saoudite) est vacante.

Arsenal et Liverpool, eux, n'ont pas bougé. Quant à Chelsea, d'habitude si actif, il a surtout fait partir des joueurs sur lesquels il ne comptait pas, comme Joao Felix en par-

tance pour l'AC Milan. Le défenseur français Axel Disasi pourrait lui aussi rejoindre Villa.

Ni le Real Madrid, ni le FC Barcelone ni l'Atlético Madrid ne se sont montrés actifs sur le marché des transferts.

Le géant madrilène, pourtant plombé par les blessures en défense (Dani Carvajal, Eder Militao, Antonio Rüdiger), n'a pas souhaité se renforcer, tout en conservant tous ses éléments offensifs.

Le Barça a lui connu un mercato plus agité en coulisses, notamment par le feuilleton concernant sa recrue estivale Dani Olmo, finalement autorisé temporairement à rejouer malgré l'annulation de sa licence par la Liga.

Le transfert le plus marquant de cette fenêtre hivernale est celui de l'espoir du Betis Assane Dia (Italie) pour 12 millions d'euros.

Découvertes de la première partie de la saison, l'AC Milan et la Juventus Turin ont été les clubs italiens les plus actifs.

Le Milan (8e), relégué à 19 points du leader Naples, a acté l'échec du retour en Serie A d'Alvaro Morata (5 buts) et a envoyé le capitaine des champions d'Europe 2024 espagnols en prêt à Galatasaray. Son remplaçant, le Mexicain Santiago Gimenez, arrive de Feyenoord pour plus de 30 millions d'euros.

Les Rossoneri se sont également offert l'ancien capitaine de Manchester City Kyle Walker et se sont aussi fait prêter Joao Felix par Chelsea, selon Sky Italia. L'Algérien Ismaël Bennacer les a quittés pour Marseille.

La Juve (5e) semble avoir fait une bonne affaire avec le prêt sans option d'achat de Randal Kolo Muani: l'international français,

indésirable au PSG, a déjà marqué trois buts en deux matches. Elle a également recalibré sa défense en résiliant le contrat de son ancien capitaine Danilo et en faisant venir deux jeunes Portugais (Renato Veiga, prêté par Chelsea, et Alberto Costa pour 14 M EUR).

Si l'Inter, champion en titre, a peu retouché son effectif, le leader Naples a attendu les dernières heures du mercato pour recruter l'international suisse Noah Okafor en provenance de l'AC Milan. L'ailier gauche arrive en prêt avec option d'achat dans un effectif orphelin de son buteur géorgien Kvicha Kvaratskhelia, parti au PSG pour 70 millions d'euros.

En bas de tableau, le promu Côme a beaucoup recruté (Ikoné, Caqueret, Dia) et tenté un sacré pari avec l'ancien grand espoir anglais Dele Alli, sans club depuis juin.

Prêté une saison et demie à Leipzig par le Paris SG, le Néerlandais Xavi Simons s'est engagé définitivement avec le club allemand pour deux saisons et demie jusqu'à l'été 2027 et un transfert estimé par la presse à 50 millions d'euros hors bonus.

Pour pallier le départ de l'international égyptien Omar Marmoush à Manchester City, Francfort s'est attaché les services du jeune Français de Marseille Elye Wahi (22 ans).

Pour préparer la succession de son gardien de but et capitaine Manuel Neuer (38 ans), en contrat jusqu'à l'été 2025 et en négociation pour une prolongation, le Bayern Munich a attiré le jeune et prometteur Jonas Urbig (19 ans). Le Bayern a aussi prêté le Français Mathys Tel, barré par la concurrence, à Tottenham.

## Le Real Madrid fustige un arbitrage "complètement discrédité" et un système "corrompu"

**L**e Real Madrid a fustigé lundi dans une lettre à la Fédération espagnole de football (RFEF) un arbitrage "complètement discrédité" et un système "corrompu de l'intérieur", après sa défaite 1-0 sur le terrain de l'Espanyol Barcelone samedi.

"Les faits survenus lors de cette rencontre ont dépassé toute marge d'erreur humaine ou d'interprétation arbitrale", écrit dans ce courrier diffusé publiquement par le club le secrétaire de son conseil d'administration, José Luis del Valle Pérez. "Ce qui s'est passé au RCDE Stadium représente l'apogée d'un système arbitral complètement discrédité, dans lequel les décisions en défaveur du Real Madrid ont atteint un niveau de manipulation et d'altération de la compétition qui ne peut être ignoré", poursuit-il.

Piégé par l'Espanyol Barcelone (1-0), le Real Madrid a concédé samedi sa troisième défaite en championnat, lais-

sant son rival l'Atlético revenir à un point avant leur derby le week-end prochain.

Le Real déplore que lors de cette rencontre le latéral Carlos Romero, auteur en fin de match du but de la victoire de son équipe, ait simplement reçu un carton jaune pour une grosse faute sur Kylian Mbappé, au lieu d'être exclu, et qu'un but ait été refusé à Vinicius Jr à cause d'une faute sur l'action de Mbappé.

Dans un communiqué diffusé dans la soirée, la Fédération espagnole dit "regretter profondément le ton et la gravité des accusations qui remettent en question l'intégrité des instances arbitrales et le fonctionnement de la compétition dans son ensemble".

"Nous comprenons que, dans le développement du football professionnel, il peut y avoir des désaccords sur certaines décisions, mais nous avons confiance dans le fait que toutes les parties agissent avec responsabilité

et respect", ajoute-t-elle, exprimant son "plus grand respect et considération envers tous nos arbitres".

La RFEF n'évoque pas la demande du club madrilène qui, "étant donné la gravité des faits", a "exigé" d'elle dans son courrier "la remise immédiate des enregistrements audios de la VAR relatifs à ces deux actions clé de la rencontre".

Le président de LaLiga professionnelle, Javier Tebas, a lui aussi commenté la sortie du Real. "En ce qui concerne les systèmes corrompus", ils peuvent donner peu de leçons. Et je ne fais pas référence au Real Madrid en tant qu'institution", a-t-il tweeté.

Le Real appelle dans son courrier à une réforme "dans son intégralité" du système arbitral en Espagne, affirmant qu'il a "prouvé qu'il était corrompu de l'intérieur" et qu'il "est complètement truqué et structurellement construit pour se protéger lui-même".

## La Lazio repasse devant la Juventus à la 4<sup>ème</sup> place

**L**a Lazio Rome a délogé la Juventus Turin de la 4<sup>e</sup> place du Championnat d'Italie à la faveur de sa victoire à Cagliari (2-1) lundi en clôture de la 23<sup>e</sup> journée.

La Lazio s'est imposée grâce à des buts de Mattia Zaccagni (41e) et Taty Castellanos (64e) et totalise désormais 42 points, soit deux de plus que la Juve, qui s'était emparée provisoirement de la 4<sup>e</sup> place la veille après son succès face à Empoli (4-1).

La quatrième place, la dernière pour l'instant qualificative pour la Ligue des champions, est également convoitée par la Fiorentina (6e, 39 pts) et Bologne (7e, 37 pts).

De son côté, Cagliari s'est rapproché de la zone dangereuse. Le club sarde est 17<sup>e</sup> avec un point d'avance sur le premier reléguable, Parme (20 pts).

## Sahraouiya 2025

# Une deuxième journée de compétition où persévérance et défis sont les maîtres mots



Entre les dunes de Dakhla, les épreuves de la deuxième journée de la 11<sup>e</sup> édition du Raid Sahraouiya se sont déroulées, lundi, dans une atmosphère empreinte de défis, de persévérance et de solidarité.

Lors de cette étape du challenge, les raiders ont commencé les épreuves programmées par

une course en VTT sur une distance de 20 km, suivie de 6,6 kilomètres de Run and bike sur un terrain exigeant, mettant ainsi à l'épreuve leur endurance et leur capacité à s'adapter aux défis imposés par le désert.

Dans ce parcours, chaque étape est un véritable test de force physique et mentale, où la solidarité entre les participantes, qui concourent en

binôme, devient essentielle pour surmonter les obstacles naturels qui jalonnent leur route.

Dans une déclaration à la MAP, Laurent Graç, membre du comité organisateur de cette course, a souligné que l'objectif de cette épreuve est de tester les capacités des participantes à s'adapter aux défis naturels du désert, ajoutant que le parcours a été conçu pour mettre à l'épreuve à

la fois leurs capacités physiques et mentales.

Pour sa part, la participante canadienne Amira Serradj a indiqué que ce Raid est un défi unique en son genre, expliquant que "le désert nous apprend la patience et la persévérance. Le fait d'être en binôme nous procure aussi énormément de motivation et de force mentale".

Elle a également relevé que la particularité de cette expérience humaine et sportive demeure l'esprit de solidarité qui règne entre toutes les participantes. "Lorsqu'on voit un binôme en difficulté, nous nous arrêtons toutes pour l'aider", a-t-elle dit.

"Bien que le parcours de cette deuxième étape ait été difficile, surtout lors de la phase du VTT, la sensation d'accomplissement lorsqu'on franchit chaque étape est indescriptible, d'autant plus que les récompenses récoltées lors de cette compétition seront versées à des associations", a indiqué, de son côté, la participante marocaine Malak Nadif.

Dans toutes les épreuves de la Sahraouiya, les participantes sont accompagnées d'un staff médical et technique pour assurer le déroulement de l'événement dans les meilleures conditions.

Initié par "l'Association Lagon Dakhla" jusqu'au 08 février, cet événement multisports, combinant notamment VTT, Canoë, Bike, Run, trail de nuit et course d'orientation, est une invitation ouverte à franchir le cap, à confronter ses limites et à surmonter les défis, tout en appréciant les paysages époustouflants de la ville de Dakhla.

Après une décennie de succès, le Raid Sahraouiya est aujourd'hui bien plus qu'un événement sportif. Il s'est transformé en une véritable communauté de femmes solidaires, transcendant les frontières et les disciplines pour promouvoir des valeurs de partage et de bienveillance.

## L'international marocain Adam Aznou signe au Real Valladolid

Le jeune international marocain Adam Aznou, a rejoint les rangs du Real Valladolid, en provenance du Bayern Munich.

"Le Real Valladolid a renforcé sa ligne défensive en recrutant Adam Aznou Ben Cheikh (18 ans), suite à un accord avec le Bayern Munich pour le transfert de ses droits fédératifs", a annoncé lundi le club espagnol dans un communiqué.

Né à Barcelone et formé à La Masia, le latéral gauche, considéré comme un talent prometteur, rejoint la défense du Real Valladolid sous la conduite de Diego Cocca jusqu'à la fin de la saison, a indiqué le club.

Formé également dans les rangs du Damm et du FC Barcelone, Aznou avait rejoint le Bayern Munich en 2022, où il a effectué ses débuts professionnels cette saison, disputant deux matchs de Bundesliga et une rencontre de Ligue des champions.

Au sein des catégories des jeunes du Barça, Aznou avait évolué aux côtés de Lamine Yamal, Hector Fort, Pau Prim et Marc Guiu.

Par ailleurs, Aznou a été appelé récemment par le sélectionneur marocain et a pris part à un match de qualification pour la prochaine Coupe d'Afrique des nations, confirmant ainsi son engagement avec les Lions de l'Atlas.

Le Real Valladolid présentera officiellement Adam Aznou ce mercredi aux côtés de Joseph Aidoo, l'autre renfort du club durant ce mercato d'hiver.

## Reda Belahyane rejoint la Lazio Rome

L'international marocain Reda Belahyane a rejoint les rangs du club italien de la Lazio Rome, dans le cadre d'un transfert définitif, en provenance du Hellas Vérone FC.

"La Lazio annonce l'acquisition définitive du joueur Reda Belahyane, en provenance du Hellas Verona FC", indique, lundi dans un communiqué, le club, 6<sup>ème</sup> au classement du championnat italien "Serie A". "Le joueur né en 2004 portera le numéro 21", a ajouté la Lazio, sans préciser les détails du contrat.

Le jeune milieu de terrain marocain a été dans le viseur de plusieurs équipes européennes, notamment

l'Olympique de Marseille.

Le Hellas Vérone FC, qui a également communiqué le départ de sa pépite, a tenu à "saluer et remercier" Reda Belahyane pour son apport au club, lui souhaitant tout le succès dans la suite de sa carrière sportive.

Le jeune milieu défensif avait été convoqué par le sélectionneur national Walid Regragui lors des matchs qui avaient opposé, en novembre dernier, les Lions de l'Atlas aux équipes du Gabon et du Lesotho, dans le cadre des 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Maroc-2025.

## Le jeune attaquant Elyess Dao vers Anderlecht

Le jeune attaquant marocain Elyess Dao a rejoint le RSC Anderlecht, qui évolue en première division belge (Pro League), en provenance d'Amiens, équipe de la Ligue 2 française, a annoncé lundi le club bruxellois.

"Elyess Dao (18 ans) a paraphé un contrat jusqu'en 2029 auprès des Mauves, qu'il a rejoins en ce dernier jour de la fenêtre des transferts", a indiqué le club sur son site web, estimant que le jeune joueur va "renforcer la ligne d'attaque" du RSCA. "Elyess est un attaquant talentueux au profil très intéressant. Il a été formé comme attaquant mais peut être utilisé à tous les postes offensifs", s'est félicité le directeur sportif d'Anderlecht, Olivier Renard.

"Il a le style de la maison, il est très bon balle au pied et rapide. Il suscitait beaucoup d'intérêts et nous sommes heureux qu'il ait choisi le projet du RSC Anderlecht", a-t-il ajouté.

Elyess Dao a été formé dans sa ville natale de Toulouse, dès ses 6 ans. Il a rejoint Amiens l'été dernier pour découvrir le monde professionnel.

En Ligue 2, le jeune attaquant a participé à 14 matchs en tant que remplaçant délivrant une passe décisive.

En trois matchs de Coupe de France, il a été titulaire à deux reprises et a inscrit deux buts.

Elyess Dao a joué 3 matchs avec l'équipe nationale marocaine U20, et 2 avec les U18.

## Plus d'un cancer du poumon des non-fumeurs sur deux serait lié à la pollution

La pollution atmosphérique, en particulier en Asie du sud-est, apparaît comme l'un des facteurs de la prédominance de l'adénocarcinome, devenu le type de cancer du poumon le plus fréquent dans le monde, notamment chez les non-fumeurs, selon une étude publiée mardi.

Avec environ 2,5 millions de personnes diagnostiquées en 2022, le cancer du poumon demeure le plus fréquent dans le monde. Si la majorité des cas restent diagnostiqués chez les hommes (1,6 million), l'écart avec les femmes à tendance à se réduire (910.000 cas), note cette étude publiée dans la revue *Lancet Respiratory Medicine* à l'occasion de la Journée mondiale contre le cancer.

Parmi les quatre principaux sous-types de cancer du poumon, l'adénocarcinome est devenu prédominant chez les femmes dans 185 pays du monde et, chez les hommes, dans 150 pays (hormis ceux d'Europe de l'est et d'Asie de l'ouest), selon cette analyse de données issues notamment de l'agence pour le cancer de l'Organisation mondiale de la santé, le CIRC.

En 2022, il représentait ainsi près d'un cas de cancer du poumon sur deux chez les hommes (45,6%, soit 717.211 cas), et six sur dix (59,7%, soit 541.971 cas) chez les femmes, contre respectivement 39% et 57,1% estimés en 2020.

Il arrive ainsi loin devant les trois autres types: le carcinome épidermoïde (29,4%), le carcinome à petites cellules (11,5%), étroitement lié à la consommation de tabac, et le carcinome à grandes cellules (6,5%), plus rare.

Des changements dans la fabrication des cigarettes et dans les pratiques du tabagisme depuis les années 1950 ont pu jouer dans cette évolution.

Mais la prévalence du tabagisme continue de diminuer dans de nombreux pays, tandis que la proportion de cancers du poumon chez les non-fumeurs a augmenté, observent les chercheurs.

Le cancer du poumon chez les non-fumeurs est même devenu "la cinquième cause de mortalité liée au cancer dans le monde, se manifestant presque exclusivement sous forme d'adénocarcinome et le plus souvent chez les femmes et



les populations asiatiques", souligne l'étude.

Après une série d'analyses, elle conclut que "la pollution de l'air peut être considérée comme un facteur important qui explique partiellement la prédominance croissante de l'adénocarcinome - lequel représente 53 à 70% des cas de cancer du poumon chez les non-fumeurs dans le monde".

Parmi les adénocarcinomes

diagnostiqués en 2022, près de 200.000 étaient ainsi associés à la pollution de l'air ambiant par les particules fines : 114.486 cas chez les hommes et 80.378 cas chez les femmes, selon leur estimation.

Depuis 2019, environ 99% de la population mondiale vit dans les zones ne répondant pas aux critères de qualité de l'air de l'OMS, selon les chiffres de l'organisation. Dans "certains pays à écono-

mie en transition rapide tels que la Chine, où une hausse constante des concentrations de particules fines dans la pollution atmosphérique a été observée, l'exposition aux combustibles utilisés pour le chauffage domestique et la cuisine pourrait expliquer la survenue de cancers du poumon chez les femmes", selon l'étude.

En effet, les incidences d'adénocarcinomes attribuables à la pollution atmosphérique les plus élevées ont été relevées en Asie de l'est, en particulier en Chine.

Si les auteurs appellent à interpréter leurs résultats avec prudence, compte tenu de certaines limites méthodologiques et de la disponibilité variable des données d'un pays à l'autre, ils estiment que leur étude souligne la nécessité d'une surveillance continue de l'évolution du risque de cancer du poumon.

Ils plaident pour la mise en place de registres du cancer et pour l'exploration du rôle de la pollution de l'air, là où le tabagisme n'est pas considéré comme la principale cause de cette maladie.

### Recettes

## Cornes de gazelle



#### Pour la pâte :

250 g de farine  
2 c. à soupe d'eau de fleurs d'oranger  
2 c. à soupe d'huile  
1 c. à soupe de sucre glace  
1/2 c. à café de sel  
1 jaune d'œuf  
10 à 12 cl d'eau  
Pour la farce aux amandes :  
650 g de pâte d'amande  
1 c. à café de cannelle  
2 c. à soupe d'eau de fleurs d'oranger  
3 pincées de mastic pilé avec un peu de sucre (gomme arabique)  
50 g de beurre

#### Préparation :

Dans un récipient, déposer la farine, le sel, l'huile, le sucre glace, le jaune d'œuf et l'eau de fleurs d'oranger.

Ajouter l'eau en travaillant le mélange pour obtenir une pâte homogène.

Pétrir la pâte pendant 10 mn pour la détendre et l'assouplir.

Diviser la pâte en boules et les envelopper de film alimentaire et les laisser reposer au moins 2 h pour bien détendre la pâte.

Dans un plat, mélanger la pâte d'amande avec le beurre, la cannelle, l'eau de fleurs d'oranger et le mastic pilé.

Étaler une boule de pâte sur un plan de travail légèrement fariné en une fine abaisse.

Déposer un doigt de pâte d'amande sur l'abaisse. Rabattre l'abaisse de pâte sur le doigt de pâte d'amande.

Pincer les bords et faire adhérer l'abaisse de pâte à la pâte d'amande en lui donnant une forme de demi-lune.

Découper la corne de gazelle à la roulette dentelée, recommencer jusqu'à épuisement des ingrédients.

Déposer les cornes de gazelle sur une plaque tapissée de papier sulfurisé et les laisser reposer 12 h.

Enduire les cornes de gazelle d'huile et les piquer à l'aide d'une aiguille pour permettre à la vapeur de sortir pendant la cuisson.

Cuire les cornes de gazelle au four préchauffé à 180°C jusqu'à ce qu'elles prennent une couleur paille.

Sortir les gâteaux du four et les laisser refroidir avant de les retirer de la plaque.

## Le patron d'OpenAI noue un partenariat avec le géant sud-coréen Kakao après le séisme DeepSeek

Le patron d'OpenAI Sam Altman a conclu un partenariat avec le mastodonte sud-coréen d'internet Kakao lors d'un déplacement en Corée du Sud mardi, après le choc provoqué en janvier par le chinois DeepSeek dans le secteur de l'intelligence artificielle (IA).

L'irruption du modèle R1 de la start-up chinoise a stupéfié par sa capacité à égaler ses concurrents américains à un coût, selon l'entreprise, très inférieur, ce qui remet en question le modèle économique du secteur de l'IA.

Kakao, qui propose une application de réservation de taxi, une messagerie ou encore une banque en ligne, va pouvoir désormais recourir au robot conversationnel ChatGPT d'OpenAI pour proposer de nouveaux services.

"Nous sommes impatientes d'apporter une IA avancée aux milliers d'utilisateurs de Kakao et de travailler ensemble", s'est exprimé M. Altman. "Kakao a une fine compréhension de la façon avec laquelle la technologie peut enrichir la vie quotidienne", a-t-il ajouté.

La directrice générale de Kakao, Shina Chung, a pour sa part déclaré que l'entreprise était "ravie" d'entrer dans une "collaboration stratégique" avec la société américaine, dont l'outil conversationnel a marqué l'émergence de l'IA générative auprès du grand public en 2022.

Lors de son déplacement en

Corée du Sud, M. Altman s'est entretenu avec le directeur général du géant des semi-conducteurs SK hynix, Kwak Noh-jung, et le président de sa société-mère SK Group, Chey Tae-won, au sujet d'une collaboration dans le domaine des puces mémoire nécessaires à l'IA comme celles à large bande passante (HBM).

Le patron d'OpenAI devait également rencontrer mardi le président de l'autre poids lourd du domaine Samsung Electronics, Chey Tae-won.

Lors d'une réunion à huis clos avec des développeurs sud-coréens du secteur de l'IA, M. Altman a admis qu'OpenAI n'avait pas encore déterminé de stratégie pour répondre à DeepSeek, d'après un compte rendu obtenu par l'AFP. Interrogé par un responsable de Wrtm Technologies, une entreprise de l'IA établie à Séoul,

quant à ses projets pour réagir face aux modèles open source comme DeepSeek, c'est-à-dire dont l'accès au code de programmation est libre, Altman a déclaré qu'il y avait "tout à fait de la place pour l'open source".

"Nous n'avons pas encore défini de stratégie mais nous voulons faire davantage", a-t-il ajouté.

Pour Kim Jang-hyun, professeur de science des données à l'université sud-coréenne Sungkyunkwan, "il semble qu'OpenAI soit en effet particulièrement conscient de l'impact de DeepSeek et influencé" par celui-ci.

"La Corée du Sud étant réputée pour être un pays (...) avec une base d'utilisateurs technophiles", OpenAI pourrait s'en servir comme d'"un terrain d'expérimentation avant d'élargir" cela au reste du monde, juge M. Kim auprès de l'AFP.

